Paraît depuis 1913

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 65 No 23 SAINT-BONIFACE, JEUDI 29 SEPTEMBRE 1977

La campagne électorale

La francophonie en marge des débats essentiels

La campagne électorale reste grise et peu engageante. Ce caractère est encore accentué par l'absence d'un vrai début sur le modèle de société que les Manitobains auront à choisir le onze octobre prochain. Partout on fait remarquer, cependant, que les dés ne sont pas encore jetés et que l'affrontement reste à venir.

Pour l'instant, la propagande électorale semble se faire plutôt en coulisses, sous forme de porte à porte et de déclarations livrées au compte goutte devant un public parfois plus que restreint, mais dont on espère qu'elles trouveront un écho dans la presse.

De vrai débat, il ne peut pas y en avoir. Si le gouvernement sortant propose pour programme de poursuivre les réformes déjà entreprises au cours de ces huit dernières années, l'opposition, par contre, ne dévoile qu'un à un ses projets, évitant ainsi le risque d'une explication de fond prématurée. Les néo-démocrates s'attachent à expliquer la logique de leur programme, surtout dans les domaines économique et social. Les conservateurs, par contre axent l'essentiel de leur campagne sur les impôts, alors que les libéraux tentent de faire flèche de tout bois.

Libéraux et conservateurs consacrent une grande part de leurs déclarations à critiquer le gouvernement sortant, fortement appuyés, dans ce sens par la presse locale anglophone. Et les accusations les plus malhonnêtes ne font parfois pas peur à certains.

Les conservateurs se sont lancés dans une attaque effrénée sur le thème de la taxation et se livrent à une bataille de statistiques avec le gouvernement Schreyer. Selon les disciples de M. Sterling Lyon, la taxation, au Manitoba, serait une des plus fortes au Canada. Cela serait dû à des erreurs de gestions commises par les néo-démocrates.

Dans toutes les rencontres publiques, M. Schreyer s'explique sur ce point. Du ton sûr de l'homme qui sait ce qu'il fait. En effet, si l'impôt direct peut sembler lourd, il n'est pas le seul facteur qui entre en jeu dans le domaine de la taxation. M. Schreyer démontre que d'un autre côté, les impôts indirects sont très faibles, et les services gratuits fournis par la province nombreux. Ce qui fait que la taxation du Manitoba est en fait l'une des plus basses au Canada, après la Saskatchewan.

Si le débat entre néo-démocrates et conservateurs se situe essentiellement dans le domaine de la taxation et de l'économie, c'est que la ligne politique de tout gouvernement est toujours définie par son programme dans ces domaines.

Le principe appliqué par le gouvernement néo-démocrate, est que tout citoyen doit payer des impôts proportionnels à sa richesse. Cela répond à une volonté d'établir une plus grande justice fiscale. L'imposition indirecte pénalise, partout où elle est appliquée, les faibles revenus, d'où sa diminution. D'autres part, en faisant prendre en charge, par la province, les frais médicaux, pharmaceutiques, et bientôt dentaires, le NPD donne la chance à tous, sans discrimination sociale de voir satisfaits certains de leurs besoins essentiels.

Les libéraux, et M. Huband, restant un peu plus discrets sur ces questions de fonds, semblent vouloir défendre les causes de toutes les minorités, avec des programmes à sensation. Les Indiens d'abord, avec l'affaire de la rivière Nelson, les Franco-Manitobains ensuite, et finalement les homosexuels.

M. Huband multiplie ses déclarations, sans pour autant avoir toujours l'aval de son parti, comme ce fut le cas de sa promesse concernant le rétablissement du statut du français comme langue officielle au Manitoba.

LA PLACE DES FRANCOPHONES

Les Franco-Manitobains semblent beaucoup s'impliquer dans cette campagne.

(suite, page 3)

LA LIBERTÉ de nouveau à l'honneur

Le journal LA LIBERTÉ a été jugé le meilleur, au Manitoba, dans son ensemble ("all around"), parmi les hebdomadaires de sa classe, c'est-à-dire de format tabloïde" et dont le tirage dépasse 4,000 copies. C'est ce qui a été annoncé vendredi soir dernier à la clôture du cinquante-huitième congrès de la *MANITOBA COMMUNITY NEWSPAPERS ASSOCIATION*, qui s'est tenu à Winnipeg. Le tirage de LA LIBERTÉ, qui fait partie de cette association, est 12,000.

On se souviendra que depuis quelques années, LA LIBERTÉ est à l'honneur, de même aux congrès de l'Association des HEBDOS DU CANADA. Au printemps dernier, LA LIBERTÉ a obtenu le premier prix, dans la catégorie où le journal se situe, pour ses pages de rédaction ("Meilleures pages de rédaction"), et le premier prix pour l'éditorial ("Meilleure page éditoriale").

L'honneur rejaillit sur toute la communauté.

Page 2, l'éditorial: "La recherche d'une 'troisième voie' "

Page 4, L'Ancienne et la Nouvelle Acadie [suite]. La déportation des Acadiens.

Un opéra de Marius Benoist



ONADÉGA, ou LA TRAGÉDIE DU LAC DES BOIS, opéra de Marius Benoist, sera chanté à la Cathédrale, le jeudi 13 octobre, par des solistes de marque dont Napoléon Bisson, de Montréal, et Fernand Girard, membre de la Chorale des Intrépides. De même, plusieurs autres membres des Intrépides, dont Murielle Philippot, Albert et Maurice Lafrenière, et quelques autres dont les noms seront annoncés prochainement. L'orchestre sera dirigé par Marcien Ferland.

Des subventions du *MUSIC PERFORMANCE TRUST FUND [MPTF]*, de New York, et de *NOUVEAUX HORIZONS* rendent possible la présentation de cet opéra que le public pourra apprécier gratuitement. On pourra prochainement se procurer des billets à *MUSICANA*, au 186, boulevard Provencher. A ne pas manquer.

Éditorial

À la recherche d'une "troisième voie"

D'ici la fin du mois de janvier prochain, a-t-on annoncé, le Groupe de travail sur l'unité canadienne va visiter les grandes villes du Canada pour prendre le pouls de la population sur la question qui préoccupe beaucoup de monde, celle de "l'unité nationale".

"L'unité nationale" est une idée assez vague, dont la définition varierait -on ne semble pas encore l'avoir définie- selon les groupes, les personnes, qui en entreprendrait la définition. Car chacun partirait d'un point qui refléterait ses intérêts propres, voire ses préjugés. Qu'est-ce que "l'unité nationale"? Est-ce l'enrôlement de tous les citoyens d'un pays -quelle que soit la diversité des cultures, des valeurs, etc, sous la bannière légaliste d'un homme fort ou d'un groupe d'hommes forts? Est-ce une entente entre groupes qui se réunissent pour prospérer en se respectant les uns les autres, en respectant les valeurs auxquelles chacun de ces groupes adhèrent? Est-ce le grand amour entre les groupes? Est-ce la charité chrétienne enfin atteinte?

Le Groupe Pépin-Robarts n'a pas une tâche facile. Déjà, après une première session tenue en Nouvelle-Ecosse, la semaine dernière, le co-président de la commission, Jean-Luc Pépin, l'a fait remarquer en observant que presque chaque mémoire soumis part d'un point isolé alors que la question est extrêmement complexe.

Le malaise actuel ne date pas d'hier. Dès les premières années de la Confédération, certaines provinces mécontentes pour des raisons diverses parlaient déjà de quitter, et on se souvient de la fameuse motion séparatiste Francoeur, présentée à la Législature québécoise en 1917.

Le mécontentement qui sévit dans les diverses régions du Canada a presque toujours existé, avec plus ou moins d'intensité, selon les époques. Le Canada, depuis l'Union (1841) et la Confédération (1867) qui en était la suite logique, est devenu hautement industrialisé, a participé aux grands conflits armés qui ont secoué le monde. La géographie du pays, d'autre part, se prête peu à l'unité. Des régions, à cause de leur situation géographique sont devenues riches, d'autres sont pauvres. Le jeu de la péréquation est astucieux, mais ne semble pas avoir réussi à faire vraiment l'unité.

C'est l'élection du 15 novembre, au Québec, qui a fait sursauter les provinces. L'avènement d'un parti indépendantiste au Québec a fait se montrer au grand jour les préjugés, les mécontentements, les appréhensions, et malheureusement aussi certaines haines.

On ne peut que souhaiter bonne chance au groupe de Messieurs Pépin et Robarts, et espérer que de toutes les idées qui seront recueillies au cours de ses visites dans les grands centres, il résultera une synthèse qui pourra coller à une certaine réalité, quelle qu'elle soit.

Le Groupe de travail sera à Winnipeg, à la fin du mois de janvier, et posera, ici, les mêmes questions qu'ailleurs. Pour renseigner le lecteur, et peut-être l'inciter à contribuer aux travaux du Groupe, nous reproduisons ces questions:

1) Le gouvernement du Québec recherche maintenant un changement radical de la position du Québec dans ses relations avec le reste du Canada. Croyez-vous que le Canada doive s'orienter vers des modifications substantielles de son appareil social, politique et constitutionnel? Si telle est votre opinion, de quels changements s'agit-il? Personnellement, seriez-vous disposé à les accepter?

2) Selon vous, lesquels des principaux problèmes économiques, sociaux et politiques auxquels le Canada d'aujourd'hui fait face seraient issus principalement d'une distribution inadéquate des pouvoirs ou du partage des ressources entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ou entre les diverses régions du pays? Et, parmi ces problèmes, lesquels résulteraient de politiques qui ne tiendraient pas suffisamment compte des besoins régionaux? Quelles solutions verriez-vous à ces problèmes? Pensez-vous que vos suggestions seraient également acceptables pour les autres groupes affectés par leur mise en place?

3) Quels éléments positifs retiendrez-vous de nos structures pratiques, politiques, économiques et sociales actuelles et que suggériez-vous qui puisse les améliorer et les renforcer?

La Presse Canadienne, qui a publié ces questions, rapporte que le directeur exécutif du Groupe, M. Reed Scowen, a déclaré "qu'on pourrait arriver à une solution en se rapprochant beaucoup plus de la souveraineté-association que du statu quo".

Jean-Jacques Le François

L'opinion des autres

L'euphorie à Radio-Canada

Un haut fonctionnaire de Radio-Canada confiait l'autre jour à des gens de presse que le réseau français, à la faveur des fêtes et des témoignages admiratifs qui marquent son 25e anniversaire, vit dans une sorte d'euphorie. Etat de béatitude d'autant plus bienfaisant que la Société, soumise à rude épreuve en 1977, a éprouvé des difficultés d'ordre politique qui ont bien failli mal tourner. Dans la plupart de nos sociétés occidentales, quand la radio-télévision d'Etat a contre elle le pouvoir politique, il est rare qu'elle sorte indemne de l'affrontement. D'ordinaire, des bouleversements se produisent, des têtes tombent, d'autres sont sacrifiées. Mais, à ce jour, Radio-Canada a survécu aux attaques des hommes politiques, à la petite enquête du CRTC et à la menace d'une grande enquête. Le président, M. Johnson, un moment ébranlé sinon éperdu dans toute cette affaire, s'est ressaisi et a raffermi son autorité. Le réseau français, depuis le printemps, s'est aussi efforcé de rétablir, en matière d'information et d'affaires publiques, un équilibre dont la précarité l'exposait à des critiques. Les mécanismes autocorrecteurs ont mieux fonctionné, et même trop par moments. Certains soirs, au petit écran, l'actualité canadienne, par l'importance démesurée qu'on lui accorde, amenuise la part de l'actualité québécoise. Dans le document qu'il a publié en juin, le président Johnson a d'autre part reconnu des faiblesses et pris l'engagement d'améliorer les services de Radio-Canada dans tous les secteurs.

Ce qui aura peut-être été le facteur le plus décisif dans le règlement de la petite crise qui a secoué Radio-Canada, en particulier le réseau français, c'est la confiance et l'attachement que ses auditoires lui ont témoignés. Les accusations portées par les hommes politiques et par des personnalités de divers milieux n'ont pas trouvé beaucoup d'appuis dans la population. Certes, dès lors que le CRTC invitait les Canadiens à formuler des critiques, on devait s'attendre qu'il y en eût quelques-unes. Mais on ne saurait parler d'un fort mouvement de critiques et de protestations. C'est que, dans l'ensemble, malgré d'inévitables réserves, le public francophone est satisfait de la tenue des services de Radio-Canada. Et, à l'occasion des émissions spéciales et rétrospectives du 25e anniversaire, ce même public est en mesure de reconnaître que le réseau français, au total, a joué un rôle déterminant et capital dans cette société depuis le début des années cinquante.

Dans ces conditions, on peut comprendre pourquoi ce haut fonctionnaire parlait de l'euphorie qui règne dans la tour du boulevard Dorchester et sans doute aussi au siège social de la capitale fédérale. Mais il a parlé un peu trop tôt.

En effet, M. André Ouellet n'avait pas dit son dernier mot dans ce dossier qui lui est devenu particulier. A Sherbrooke (il y a deux semaines), le ministre des Affaires urbaines a, comme disent parfois les hommes de son métier, précisé sa pensée. Ce ne sont pas, dit-il, les braves artisans, les employés honnêtes, ni même les journalistes que visaient ses accusations bruyantes. "Quand j'ai fait mes critiques, ce sont les cadres supérieurs que j'ai toujours visés!" On s'en doutait un peu et les cadres supérieurs devaient le savoir aussi. Mais voilà qui est dit et publiquement. Le ministre voudrait quelques têtes. Mais, bon prince, il n'insiste pas pour les trancher lui-même ou les faire couper par le gouvernement. C'est la direction de Radio-Canada qui doit "faire le ménage dans ses propres rangs". En effet. Ce qui signifie, si tel ménage s'impose, que la Société peut et doit assumer ses responsabilités sans le concours ni l'intervention du ministre des Affaires urbaines ou de certains de ses collègues qui, plus discrètement que M. Ouellet, sont parfois tentés de s'ingérer dans l'administration de Radio-Canada. Le président Johnson n'a pas tardé à réagir hier en réitérant la confiance qu'il porte à ses cadres supérieurs.

Si donc M. Ouellet a quelque reproche concret à adresser à des fonctionnaires de la Société, s'il a des accusations fondées à porter contre les cadres supérieurs, il doit maintenant s'adresser au président de Radio-Canada et, pour le reste, se mêler de ses affaires urbaines.

Michel Roy
[dans LE DEVOIR]

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

GERANT: Claude Gagné.

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe; no 0477.

L'HEURE DE TOMBÉE

Nous rappelons à tous nos correspondants que l'heure de tombée, à LA LIBERTÉ, est le vendredi à 15 heures.

Lettres à LA LIBERTÉ

Les cours de catéchisme par correspondance

Depuis 24 ans ces cours étaient préparés et envoyés à tous les élèves qui n'avaient pas d'autres moyens de recevoir l'instruction religieuse, par La Communauté des Soeurs Oblates du S.C. et de M.I. C'était un travail considérable que les religieuses accomplissaient avec dévouement et amour. Les religieuses prennent de l'âge et les remplaçantes se font rares. Et c'est la même situation partout.

Le 7 septembre, tout le matériel de ces cours a été transporté dans une salle du Grand Séminaire. Le Centre de la Catéchèse du Diocèse prendra la responsabilité de l'organisation des Cours de Cathéchèse par correspondance à la demande expresse de l'Autorité Religieuse du Diocèse de Saint-Boniface.

La révérende Soeur S. Bosco Andrée avait déjà préparé l'envoi de 2300 copies à des élèves qui n'ont pas d'autres moyens de recevoir l'instruction religieuse, et les parents de ces enfants sont heureux d'écrire à Soeur Andrée qu'ils en profitent autant que leurs enfants!

Ces cours sont écrits en anglais pour les élèves de langue anglaise du diocèse de Saint-Boniface et de Winnipeg. Non, les institutrices et le clergé de langue française n'ont jamais négligé les catholiques de langue anglaise!... La cathéchèse ou le catéchisme comme on l'a toujours appelé, passe à travers des difficultés depuis plusieurs années. Nous sommes assurés que ces difficultés disparaîtront après le Synode de la fin de septembre à Rome qui a précisément pour but d'établir clairement le contenu de la catéchèse.

"Tu es Pierre et sur cette pierre"...

Je veux tout spécialement, dans cette communication offrir mes hommages et mes remerciements chaleureux aux Révérendes Soeurs Oblates du S.C. et M.I. pour le travail apostolique si généreusement accompli et si méritoire auprès des âmes.

Edmond Lavoie, ptre retiré.

"Au malheur de l'orgueilleux il n'est pas de guérison." —Ecclésiastique 3,28 (deuxième siècle avant JC).

LA LIBERTÉ et les cours de français

Cher Monsieur,

Je veux m'abonner à LA LIBERTÉ. Je suis un cours de français à l'Université de Winnipeg, et on va utiliser LA LIBERTÉ. Le journal va m'aider à développer mon français.

Heather Bruce
Winnipeg

Campagne électorale...

(suite)

De nombreux candidats sont d'origine canadienne-française. A Saint-Boniface, les trois principaux partis sont représentés par des francophones, M. Laurent Desjardins, NPD, M. Georges Ricard, Libéral, et M. Pierre Poitras, PPC.

Le vote francophone pèsera d'ailleurs dans la balance dans plusieurs comtés. Il représente dans plusieurs cas, une proportion appréciable des voix.

Des Francophones travaillent dans les appareils des différents partis. Le Nouveau Parti Démocratique, dans certains comtés, bénéficie de l'appui d'un groupe de francophones qui se charge de mener une campagne spécialement destinée aux francophones avec des documents en français à l'appui.

La LIBERTÉ publie cette semaine trois interviews, avec une personnalité importante de chacun des trois principaux partis, portant sur des préoccupations spécifiques aux francophones. Il est important que tous les Franco-Manitobains connaissent la position des divers partis à leur égard. Cependant, la vraie ligne politique de tout parti est définie par son programme économique et social. Cela compte d'abord. Et si l'on est francophone, on n'en est pas moins d'abord, travailleur et consommateur.

D'autre part il ne suffit pas de prendre les promesses pour argent comptant. Encore faut-il voir dans quelle mesures ces promesses correspondent à la ligne de tout le parti et ont des chances d'être tenues. Ainsi, M. Charles Huband a fait des promesses fracassantes la semaine dernière, alors que les libéraux ne sont pas tous d'accord sur le rétablissement du statut de la langue française au Manitoba. Par la suite, le chef libéral devait envelopper ses premières déclarations d'un flou douteux en indiquant qu'il encouragerait toutes les langues.

Les trois personnalités interrogées cette semaine, sont M. Laurent Desjardins, député sortant de Saint-Boniface, généralement reconnu comme le bras droit du Premier Ministre au sein du Cabinet. M. Desjardins a bien voulu nous accorder cette entrevue à la place de M. Ed Schreyer. Il n'a en effet pas été possible de trouver un créneau dans le programme déjà chargé du Premier Ministre. Les positions du Parti Progressiste Conservateur et du Parti Libéral nous ont été données par M. M. Sterling Lyon et Charles Huband.

(Voir pages 9, 10 et 11)

BANQUET DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

Les membres et amis de la Société historique de Saint-Boniface sont invités à un banquet qui aura lieu vendredi le 21 obtobre, à 18h30 dans la salle située au sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface. Il faut réserver sa place au moins sept jours avant l'événement. Renseignements: Régis Gosselin, 233-2630, Gérard Lagacé, 269-1846, secrétariat de la Société, 233-0210 - poste 136).

Le "coup de pouce"

M. A. Guétré	Saint-Vital
Diane Payment	Winnipeg
Srs de la Providence	Saint-Boniface
Mlle A. Galliot	Winnipeg
Steve Fitzjohn	Winnipeg
Augusta Bouchard	Saint-Boniface
M. Alphonse V. Monnin	Saint-Boniface
Mme James Bonin	Saint-Boniface
Couvent des Soeurs de Saint-Joseph	Richer
Walter Tyshko	Winnipeg
Mme Albert Cormier	Winnipeg
Mme Philomène Feldbauer	Winnipeg
Famille Claude Gagné	Saint-Vital
Gilbert Beaudette	Saint-Vital
J.-A. Guenette	Saint-Lazare
M. Michel Durand	Notre-Dame-de-Lourdes
Claude Blanchette	Saint-Boniface
Mme Simone Chagnon	Lac-Du-Bonnet
Gilles Lesage	Notre-Dame-de-Lourdes
George Lau	Winnipeg
Mme Florence A. Brennan	Winnipeg
Thérèse S. Allard	Headingly
Fernand Desjardins, ptre.	Saint-Boniface
Maurice Gobeil	Lorette
Mme Léontine Rioux	Sainte-Anne
Soeurs Grises	Sainte-Anne
Jos Grenier	Somerset
A.J. Allard	Saint-Malo
M. T. Perrin	Sainte-Anne
Lucile Freynet	Saint-Boniface
Robert LeMoullec	Saint-Boniface
Pulchérie Nolette	Winnipeg
Entreprise Courdent Nasse	Morris
Edna Palud	Aubigny
Mme Y. Jutras	Letellier
Raymond Bérard	Saint-Pierre-Jolys
Léon Alary	Ile-des-Chênes
Famille Marcel Poiron	Saint-Vital
Marcel Roch Dawson Hotel	Lorette
Alexandre Fabas	Saint-Boniface
Monastère du Précieux Sang	Saint-Boniface

Le "coup de pouce"
LA LIBERTÉ
C.P. 96, Saint-Boniface
Manitoba R2H 3B4

Je vous adresse $....... comme abonnement de soutien à LA LIBERTÉ.

NOM ....

ADRESSE ....

L'Actualite

Trois partis, deux groupes, deux façons de voir les choses

Encore une fois, les politiciens s'en donnent à coeur joie. Même sans thèmes, voire sans programme véritable, l'opposition promet mer et monde. Réduire les taxes? Quelqu'un se souvient-il d'un gouvernement, ici, là, ou ailleurs, qui a déjà vraiment réduit les taxes?

Enfin. Trente-cinq jours de campagne, c'est épuisant pour les chefs et les candidats qui risquent de se rendre malade, de tomber d'épuisement. C'est aussi agaçant pour la population dont une bonne partie est amorphe, peu intéressée, ce qui, en démocratie, est mauvais.

Il est important de voter. Il est important de ne pas négliger de le faire, imaginant que ce n'est pas nécessaire sous prétexte que l'on est convaincu de la victoire de son parti.

***

Trois partis briguent les suffrages. Le parti au pouvoir propose peu de nouveau mais indique son intention de poursuivre les programmes déjà en marche, de les améliorer, de leur donner de l'ampleur. On pense aux programmes de bien-être et de santé.

Au cours de diverses réunions, des questions de toute nature ont été posées aux candidats. Pour ce qui est des candidats du parti au pouvoir, il est assez facile de savoir ce qu'ils pensent puisque le parti en question y est déjà, depuis déjà plusieurs années.

Quant aux autres, il faut avoir la foi, les croire sur parole. Dans certaines circonscriptions, les questions posées aux partis d'opposition ont porté sur la francophonie manitobaine, bien que la situation des Canadiens Français du Manitoba ne constitue un point capital de cette campagne électorale.

Mais certaines choses doivent être retenues. Mercredi soir dernier, nous rapporte-t-on, au cours d'une assemblée tenue à l'Ile-des-Chênes, il fut demandé au candidat du parti conservateur, si ce parti prenait le pouvoir, ce qu'il adviendrait du Bureau de l'Education française. La réponse fut simple: le nombre de fonctionnaires en serait réduit de vingt deux ou vingt et un qu'il est en ce moment, à huit. Alors.

***

Trois partis politiques sont en lice. Les deux partis traditionnels, conservateur et libéral, adhèrent aux vieilles idées. Les conservateurs sont bien les conservateurs. Chacun pour soi. Assez, l'aide de l'Etat! Vive les forts! C'est-à-dire: que les petits s'arrangent comme ils pourront si ils sont trop faibles pour lutter et survivre. On comprend que la grande entreprise, les membres de certaines professions, surtout celles que touchent les programmes sociaux du présent gouvernement, appuient férocement les "vieux partis", comme on les appelait autrefois. Les libéraux ne vont pas aussi loin que les conservateurs et font moins peur, mais comme ils disent, ils se situent "au centre et à gauche et à droite du centre"...

En somme, les "vieux partis" représentent les mieux nantis qui n'aiment pas devoir faire le gros des frais du bien-être des faibles, des petits qui constituent la masse dont s'est préoccupé jusqu'ici le parti au pouvoir. Le vote sera réparti entre conservateurs, libéraux et néo-démocrates selon la classe à laquelle appartiennent ceux qui voteront.

Jean de Lotainville



De l'Ancienne à la Nouvelle Acadie

par Jean-Jacques Le François

N.D.L.R.- L'auteur de cette série d'articles, dont voici le cinquième, était invité, le mois dernier, par l'action conjuguée de L'Office de Tourisme du Canada, à visiter le Nouveau-Brunswick à l'occasion de l'ouverture officielle du Village Acadien, à Caraquet. L'auteur remercie les nombreuses personnes et les organismes gouvernementaux qui ont rendu possible cette visite dont découle cette série d'articles.

***

Le colonel Charles Lawrence, donc, au mois d'octobre 1753, assume l'intérim alors que le gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, Hopson, est malade, et décide, comme on a vue, de "résoudre le problème acadien".

Selon Lawrence, les Acadiens ne sont pas devenus sujets anglais et n'apportent rien à l'économie anglaise. "Bien plus (selon lui), écrivent Farley et Lamarche, ils ravitaillent les établissements français. En outre, ils sont un obstacle à la colonisation (anglaise), puisqu'ils occupent les terres les plus fertiles. Londres affirme que, sans serment d'allégeance, les Acadiens ne sont pas sujets britanniques. En 1755, alors que l'attention est centrée sur la vallée de l'Ohio, il est temps d'agir".

Comme il faut respecter la légalité, on la crée. Le juge en chef de la Nouvelle-Ecosse, s'en charge. Il justifie juridiquement la déportation des Acadiens. Voici la majeure partie de son texte:

"La question actuellement soumise au gouverneur et au conseil, savoir: si les habitants français doivent être déportés de la province de la Nouvelle-Ecosse ou s'ils doivent continuer d'y résider, est une question de la plus haute importance pour la couronne et intéresse grandement la colonisation de cette province. En outre, considérant que l'occasion actuelle qui permet d'en arriver à une conclusion ne se présentera peut-être plus, je crois qu'il est de mon devoir de faire connaître les raisons qui me persuadent que nous ne devons pas permettre aux habitants français de prêter serment ni les tolérer dans la province.

1- Depuis le traité d'Utrecht jusqu'à cette date, ils se sont conduits comme des rebelles envers Sa Majesté dont ils sont devenus les sujets par la cession de la province. En outre, en vertu du traité, ils devinrent les habitants de la dite province.

2- Pour ces raisons, les tolérer dans cette province serait contraire à la lettre et à l'esprit des instructions de Sa Majesté au gouverneur Cornwallis, et à mon humble avis, encourrait le déplaisir de la couronne et du Parlement, et de plus,

3- Cela rendrait stériles les résultats qu'on attendait de l'expédition de Beauséjour;

4- Et entraverait d'une manière déplorable le progrès de la colonisation et empêcherait la réalisation des projets que la Grande-Bretagne avait en vue lorsqu'elle a fait des dépenses considérables dans cette province.

5- Lorsque ces habitants auront de nouveau recours à la perfidie et à la trahison, procédés dont ils se serviront certainement, et avec plus de haine que par le passé, la province après le départ de la flotte et des troupes, se trouvera dans l'impossibilité de les chasser de leurs possessions.

1- [...] Depuis le premier établissement des Anglais à Halifax, les habitants français ont toujours incité les sauvages à commettre des hostilités contre eux. Ils ont maintenu, supporté ceux-ci et leur ont indiqué les endroits où ils pouvaient avantageusement harasser ceux-là, car toujours, avant que les sauvages ne commissent leurs attentats, les habitants ont été vus rôdant autour de l'établissement.

Depuis notre premier établissement, ils ont refusé obstinément de prêter le serment d'allégeance et ont induit plusieurs de nos colons étrangers à passer chez les Français. Ils ont toujours fourni des provisions aux troupes françaises qui se sont introduites dans cette province et les ont tenues au courant de tous les mouvements des Anglais, obligeant ces derniers à se tenir dans les bourgs fortifiés et les empêchant de cultiver et d'améliorer les terres situées à une certaine distance. Cette situation a causé de grandes dépenses à la nation britannique, et pour la même raison, au-delà de la moitié des habitants venus ici pour s'y établir ont quitté la province pour aller dans d'autres colonies où il leur sera possible de gagner leur pain sans risquer leur vie. [...]

Considérant aussi que la présence, dans cette province, de ces habitants français attachés à la France, est de nature à favoriser tous les projets du roi de France et les tentatives de celui-ci pour s'emparer de la dite province:-

A ces causes, je crois que ces raisons et la nécessité impérieuse - qui est la loi du moment - de protéger les intérêts de Sa Majesté dans la province, m'obligent de conseiller humblement la déportation de tous les habitants français."

JONATHAN BELCHER

Halifax, 28 juillet 1755

5 - La déportation. Les premières opérations.

On apprenait, autrefois (au temps où, à l'école, on enseignait l'histoire), que les hommes et les jeunes gens acadiens avaient été convoqués dans l'église de Grand-Pré où ils avaient été faits prisonniers, et que les familles du lieu avaient ensuite été déportées dans les colonies anglaises du sud. Il y a beaucoup plus. Grand-Pré ne fut qu'un épisode du "Grand Dérangement".

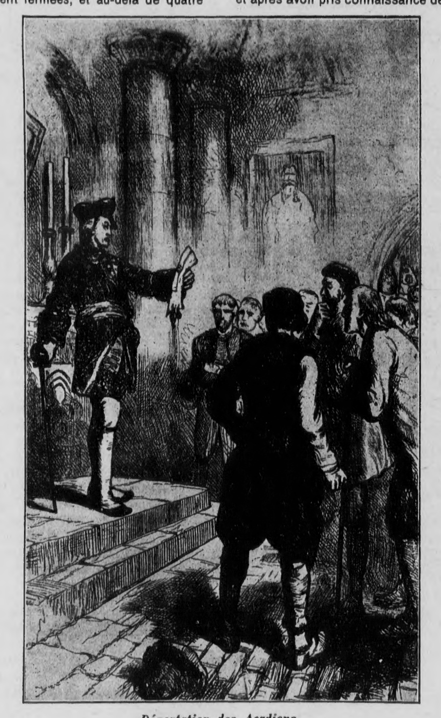
Au mois d'août 1755, le lieutenant-colonel John Winslow entreprend les opérations de déportation à Grand-Pré. Mais les Acadiens seront aussi emprisonnés ailleurs, au Nouveau-Brunswick actuel, dans l'Ile Saint-Jean (Ile du Prince-Edouard), dans l'Ile Royale (Ile du Cap-Breton), et déportés. Ceux qui réussiront à s'enfuir seront pourchassés jusqu'en Gaspésie. Farley et Lamarche estiment que, "durant les dix ans qui suivirent le **Grand Dérangement**, 5,000 à 6,000 Acadiens périrent de maladie, de misère et de chagrin".

Le lieutenant-colonel Winslow a consigné dans son Journal les événements qui se sont déroulés entre le 9 août 1755 et le 5 septembre de la même année. Comme ceci:

Le 9 août 1755 - Les habitants de la baie Verte et des villages circonvoisins ont été sommés de comparaître pour entendre la lecture des ordres de Son Excellence le gouverneur Lawrence; mais n'ayant pas réussi à convoquer une assemblée générale des habitants, ceux qui se sont présentés ont été renvoyés avec instruction de revenir demain matin."

Le 10 août - "Aujourd'hui de nombreux habitants des villages environnants se sont présentés, mais pas en aussi grand nombre qu'on s'y attendait. Pour cette raison, ils furent retenus toute la nuit sous la gueule des canons de la garnison, et les autres furent notifiés."

Le 11 août - "Ce jour a été mémorable. Les habitants, du moins les principaux d'entre eux, de Tintamar, de Wescoak, d'Olake, de la baie Verte, de Beauséjour et des places environnantes ont été rassemblés dans le fort Cumberland pour y entendre la sentence du gouverneur et du conseil d'Halifax, qui décidait de leurs propriétés et les déclarait rebelles. Leurs terres, leurs biens et effets étaient confisqués au profit de la couronne et eux-mêmes faits prisonniers, puis les portes du fort furent fermées, et au-delà de quatre cents hommes furent emprisonnés."



Déportation des Acadiens
(Archives du Canada, Ottawa)
Winslow, affidé de Lawrence, lit à Grand-Pré l'ordre d'expulsion.

Le 19 août - "Je suis arrivé à Grand-Pré, et après avoir pris connaissance des lieux, j'ai trouvé les alentours de l'église (...) très avantageux pour l'installation de mon camp. J'ai envoyé chercher les vieillards pour leur faire enlever les choses sacrées afin qu'elles ne soient pas souillées par les hérétiques.

Pour se protéger contre les surprises, je vais faire construire par le détachement une enceinte palissadée s'étendant de l'église jusqu'au cimetière."

Le 28 août - "L'enceinte palissadée a été minée aujourd'hui et nous avons entrepris la tâche de nous débarrasser de l'une des plaies d'Egypte."

Le 30 août - Le capitaine Murray est venu hier au soir et a apporté toutes les commissions, les instructions et les lettres sus mentionnées. Nous avons considéré les mesures à prendre pour déporter toutes les habitants des villages de Grand-Pré, des Mines, des rivières aux Canards, des Habbertong et de Gaspareau. Nous avons décidé de convoquer tous les habitants mâles de ces villages à l'église de Gand-Pré, pour le cinq septembre prochain, sous le prétexte de leur communiquer les instructions du roi. Le même jour, le capitaine Murray devra rassembler de la même manière, au fort Edouard, les habitants de Piziquid et des villages adjacents. (...)

Cet après-midi, trois des transports nolisés pour la déportation des habitants français, les Sloops Goodin, Stone et Dunning sont arrivés de Boston et nous ont appris que plusieurs autres arriveront bientôt."

Le 5 septembre - "Quatre cent dix-huit des principaux habitants se sont présentés à l'église de Grand-Pré, à trois heures de l'après-midi, conformément à l'ordre qu'ils avaient reçu. J'ai donné ordre d'apporter une table au centre de l'église, et assisté de mes officiers qui faisaient la garde, je leur ai communiqué au moyen d'interprètes les ordres du roi, savoir:

Messieurs. - J'ai reçu de Son Excellence le gouverneur Lawrence, les intructions du Roi, que j'ai entre les mains. C'est par ses ordres que vous êtes assemblés pour

(suite, page 6)

Chers Franco-Manitobains,

La Société Franco-Manitobaine ne prend pas de position partisane dans la campagne électorale provinciale. Cependant, nous croyons que les Franco-Manitobains se doivent de prendre part dans le débat. Les Franco-Manitobains doivent connaître les intentions non seulement des partis, mais aussi celles des candidats. Il est nécessaire, avant de voter, que vous posiez des questions à votre candidat lorsqu'il sollicitera votre vote.

Nous, les Franco-Manitobains, devons connaître les intentions des futurs députés du Manitoba dans tous les domaines touchant à notre développement: l'éducation, le domaine social, le secteur économique, le secteur culturel, etc...

Votre exécutif a jugé bon de préparer quelques questions qui pourraient servir de point de départ pour la discussion que vous aurez avec vos candidats. N'acceptez pas les réponses "cliché", mais cherchez plutôt à faire ressortir le fond de la pensée de vos candidats en leur demandant de préciser comment ils mettront en pratique leurs promesses.

André Fréchette,
Président.

LES ÉLECTIONS...ON S'EN MÊLE

1. **Allez-vous accélérer le développement des écoles françaises? Comment?**
2. **Quelles importance allez-vous prendre pour en assurer l'épanouissement?**
3. **D'après vous, quel devrait être le statut des francophones au Manitoba? Minorité de la langue officielle ou bien groupe ethnique?**
4. **Avant 1890 le Manitoba était une province bilingue. Elle a perdu ce statut; êtes-vous prêt à le lui rendre? Dans quelle mesure? Comment?**
5. **Les francophones demandent une structure gouvernementale permanente pour assurer le développement de leur communauté. Seriez-vous prêt à défendre cette recommandation?**
6. **Dans le domaine des programmes sociaux tels que soins médicaux, soins dentaires, aide aux personnes âgées, assurances et autres...**
   Qu'est-ce que votre parti se propose de faire? Quelles seront vos priorités?
7. **La taxation est toujours un sujet de conflit. Quelle est la politique de votre parti en la matière?**

De l'Ancienne à la Nouvelle Acadie (suite)

entendre la résolution finale de Sa Majesté concernant les habitants français de cette sienne province de la Nouvelle-Ecosse où depuis près d'un demi-siècle vous avez été traités avec plus d'indulgence que ses autres sujets dispersés dans ses Etats. Vous savez mieux que tout autre quel usage vous avez fait d'une telle bonté. Le devoir que j'ai à remplir, quoique nécessaire, m'est très désagréable et contraire à ma nature et à mon caractère, car je sais que cela vous affligera puisque vous possédez comme moi la faculté de sentir. Mais il ne m'appartient pas de m'élever contre les ordres que j'ai reçus; je dois m'y conformer. Ainsi, sans autre hésitation, je vais vous faire connaître les instructions et les ordres de Sa Majesté, qui sont que vos terres et vos maisons et votre bétail et vos troupeaux de toutes sortes, sont confisqués au profit de la couronne, avec tous vos autres objets, excepté votre argent et vos mobiliers, et que vous-mêmes vous devez être transportés hors de cette province.

Les ordres péremptoires de Sa Majesté sont que tous les habitants français de ces districts soient déportés; et grâce à la bonté de Sa Majesté, je dois vous accorder la liberté d'emporter votre argent, et autant de vos effets que possible, sans encombrer les navires qui doivent vous transporter. Je ferai tout en mon pouvoir pour que ces effets soit laissés en votre possession, que vous ne soyez pas molestés en les emportant, et que chaque famille soit réunie dans le même navire, afin que cette déportation qui, je le comprends, doit vous causer de grands ennuis, vous soit rendue aussi douce que le service de Sa Majesté peut le permettre. J'espère que quelles que soient les parties du monde où le sort va vous jeter, vous serez des sujets fidèles, et un peuple paisible et heureux.

Je dois vous informer que c'est le plaisir de Sa Majesté que vous soyez retenus sous la garde et la surveillance des troupes que j'ai l'honneur de commander."

L'EMBARQUEMENT POUR L'EXIL

Lawrence avait ordonné à ses officiers, Winslow, Murray, Monckton, et Handfield, "de remettre au capitaine de chaque vaisseau une des lettres signée de moi, que vous adresserez au gouverneur de chaque province... (aujourd'hui Etats de l'Est américain) où les déportés devront être débarqués...". Il poursuivait: "Si vous n'y réussissez par d'honnêtes moyens, vous aurez recours aux plus énergiques mesures, non seulement pour embarquer de force les habitants, mais pour priver ceux qui s'échapperaient de tout abri et de tout moyen de subsistance en brûlant les maisons et en détruisant dans le pays tout ce qui peut leur permettre d'y vivre...".

L'embarquement avait commencé à Grand-Pré le 10 septembre 1755, sur la rivière Gaspareaux. Cet endroit est situé à un mille et demi de l'église-souvenir de Grand-Pré et aujourd'hui connu des Acadiens sous le nom de "plage d'Evangéline".

"Le 19 septembre, rapporte Bona Arsenault, Winslow informait Lawrence qu'à cette date, il détenait 530 prisonniers acadiens, dont 230 étaient déjà enfermés dans les cales des navires de transport. Les autres vaisseaux commandés (vieux bateaux à marchandises loués au mois par le gouverneur Shirley du Massachusetts, de la compagnie Apthorp et Hancock) tardaient à arriver".

Winslow écrit: "Ces hommes avec leurs femmes et leurs enfants, forment une population de 2,000 personnes, sans parler des habitants de Cobequid et de Pisiguit et sans compter près de 6,000 bêtes à cornes, 8,000 moutons, 4,000 porcs et 500 chevaux...". "Winslow avait dressé une liste", poursuit Arsenault, "non seulement des Acadiens qu'il était chargé d'expulser de la région de Grand-Pré, mais aussi des animaux de ferme qu'il avait confisqués". Arsenault estime le nombre total des animaux de ferme enlevés aux Acadiens, sur tout le territoire de la Nouvelle-Ecosse, en 1755, à environ 48,000 moutons, 44,000 bêtes à cornes, 24,000 porcs et 3,000 chevaux.

"Monckton, dans la région de Beaubassin et Handfield à Port-Royal, n'avaient réussi à s'emparer que d'une partie de la population. Par contre, Winslow à Grand-Pré, de même que Murray à Pisiguit, étaient entièrement satisfaits de la besogne accomplie. Cependant, à ces deux derniers endroits, le nombre des navires arrivés était nettement insuffisant pour effectuer le transport d'un si grand nombre de prisonniers. Aussi Winslow s'impatientait-il de ne pas recevoir les vaisseaux supplémentaires qu'il avait demandés".

"Ces retards n'ayant pas été prévus, Winslow n'avait pas reçu de provisions pour nourrir tant de monde. C'est ainsi que pendant que les hommes étaient détenus prisonniers à bord des navires, leurs femmes demeurées temporairement aux maisons étaient tenues de leur apporter leur nourriture. Winslow se donne le mérite de cette économie 'administrative'." Il écrit: "Depuis mon arrivée, je n'ai reçu qu'un envoi de vivres pour mes hommes. Il m'a fallu prendre des provisions que les femmes et les enfants apportaient pour les leurs... Je m'efforce d'épargner les dépenses du gouvernement comme si c'étaient les miennes".

L'EMBARQUEMENT DU 8 OCTOBRE

"Le 8 octobre 1755, soit près d'un mois après le premier embarquement du 10 septembre, des hommes et jeunes gens, Winslow et Murray décidèrent de ne plus attendre davantage. Ils entassèrent dans les navires à leur disposition autant de prisonniers, hommes, femmes et enfants, que ces navires pouvaient en contenir".

Winslow écrit: "Les habitants abandonnèrent tristement et à regret leurs demeures. Les femmes en proie à la détresse portaient leurs nouveaux-nés ou leurs plus jeunes enfants dans leurs bras. D'autres traînaient, au moyen de charettes, leurs parents infirmes et leurs effets. Ce fut une scène où la confusion se mêlait au désespoir et à la désolation".

Arsenault rapporte que "bien que Winslow eut décidé, de concert avec les capitaines de transport, 'que les familles ne seraient pas séparées et que les habitants d'un même village seraient placés sur le même navire, autant que les circonstances le permettraient', il arriva que dans le désarroi de l'embarquement un grand nombre de familles furent démembrées dès le départ. Des femmes furent embarquées sur des bateaux différents de ceux où se trouvaient leurs maris. Des enfants, dès le jour de l'embarquement, sont devenus pour toujours orphelins". Arsenault cite Lauvrière: "Il y eut dès lors des enfants et des parents, des mères et des filles, des frères et des soeurs, des fiancés et des fiancées, des amis qui, croyant se quitter pour quelques jours, se séparèrent pour ne plus jamais se revoir ici-bas, les vaisseaux ayant des destinations fort différentes".

Arsenault raconte qu' "un soir, profitant du mauvais temps et de l'obscurité (on était en octobre), 24 jeunes hommes réussirent à s'enfuir des navires sur lesquels on les avait embarqués." Winslow écrit, le 8 octobre: "Je fis faire la plus rigoureuse enquête. J'appris qu'un certain François Hébert avait été l'instigateur. Je le fis débarquer, le conduisis devant sa maison et fis sous ses yeux brûler sa maison et sa grange. J'informai ensuite tous les Français (Acadiens), que si les fugitifs ne se rendaient pas avant deux jours, tous les amis des déserteurs subiraient le même sort". "Le 12 octobre, poursuit Arsenault, le groupe de déserteurs fut rejoint dans les bois par un détachement de soldats anglais. Deux furent tués sur place. Les autres réussirent à prendre la fuite de nouveau. Mais, pour ne pas exposer leurs parents et amis à de terribles représailles, ils revinrent aux bateaux d'où ils s'étaient échappés".

"Dans la journée du 8 octobre, environ 80 familles avaient été embarquées. Le 10 octobre, deux navires étaient remplis à pleine capacité. Le 11 octobre, sept autres navires arrivèrent enfin d'Annapolis. Entre les 12 et 16 octobre, trois transports furent dirigés vers Pisiguit, où Murray réussit à embarquer 1,100 prisonniers sur quatre navires".

"De son côté, Winslow n'avait pu entasser avec autant de succès les 1,510 prisonniers qu'il détenait, sur les cinq navires à sa dispositon." Il écrit: "Bien que nous ayons chargé les navires à raison de plus de deux par tonneau et que les déportés soient fort empilés, il me reste pourtant sur les bras, par suite du manque de transports, 98 familles formant un total de 600 âmes".

Arsenault cite le contenu d'une requête adressée plus tard aux autorités de la Pennsylvanie, par un groupe d'exilés acadiens à Philadelphie: "L'embarquement fut opéré avec une telle hâte, avec si peu d'égards pour les nécessité de la vie et les plus tendres liens de la nature, que beaucoup qui avaient joui de la plus grande aisance et des plus grands avantages sociaux se trouvèrent privés du nécessaire. Des parents furent séparés de leurs enfants, des maris de leurs femmes, sans jamais pouvoir se retrouver.

"Nous étions tellement entassés sur les transports que nous n'avions pas même la place d'étendre nos corps en même temps. Par conséquent, nous ne pûmes pas emporter les choses les plus indispensables, même pour le soulagement des vieillards et des faibles, dont beaucoup trouvèrent dans la mort, la fin de leurs misères".

Sources:

ARSENAULT, Bona. 'L'Acadie des ancêtres". Le Conseil de la Vie française en Amérique. Université Laval, Québec 1955.

BORÉAL EXPRESS, année 1756.- Trois-Rivières, mai 1964.

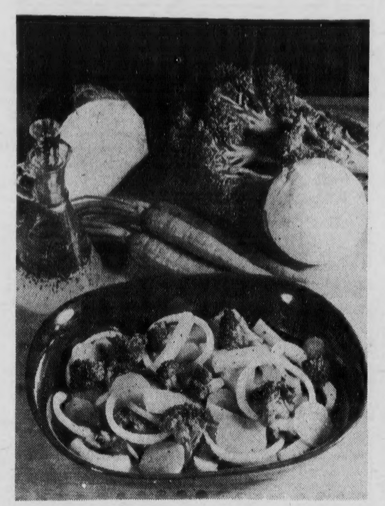
FARLEY-LAMARCHE / BORÉAL EXPRESS. "Histoire-1534-1968". Editions du Renouveau pédagogique, Inc. Montréal, 1968.

FARLEY, Père Paul-Emile, et LAMARCHE, Père Gustave, c.s.v. "Histoire du Canada". Librairie des Clercs de Saint-Viateur, Montréal, 1935.

LANCTOT, Gustave. "Histoire du Canada", tome 3. Librairie Beauchemin Limitée. Montréal, 1964.

cuisine

MÉLI-MÉLO DE L'AUTOMNE



Profitons des légumes d'automne! Les conseillères en alimentation d'Agriculture Canada ont élaboré une "Salade de légumes marinés" pour mettre les légumes d'automne à l'honneur. [*Courtoisie, Agriculture Canada*]

Septembre est là; les légumes d'été disparaissent et on attend les légumes d'automne. Pourquoi ne pas profiter des légumes présentement disponibles - le chou-fleur, le rutabaga, le brocoli et les carottes.

Le chou-fleur cultivé localement est un délice en cette période de l'année - il semble plus savoureux et coûte moins cher. Pour un chou-fleur de qualité, rechercher des fleurettes d'un blanc crémeux, fermes, compactes et lourdes, avec des feuilles extérieures fraîches et d'un vert vif. Pour l'entreposer, enlever une tranche mince du trognon et le mettre au réfrigérateur avec les feuilles externes. L'utiliser en moins de deux semaines.

Les rutabagas sont en abondance à l'automne au moment de la récolte; ils sont spécialement délicieux maintenant qu'ils sont frais. A l'achat, choisir des rutabagas fermes, lourds, propres et sans meurtrissures. Les entreposer dans un endroit frais et humide ou à la température de la pièce. Ils se conservent plusieurs semaines au frais et une semaine à la température de la pièce.

Le brocoli canadien n'est disponible qu'en automne; il faut en profiter! Les brocolis de qualité ont des tiges fermes et tendres, à tête compacte, d'un vert foncé. Les réfrigérer dans un sac en plastique pour les empêcher de fâner et les utiliser en moins de trois jours.

Même si les carottes sont délicieuses toute l'année, elles sont en abondance ces jours-ci et constituent un achat judicieux. Les carottes canadiennes sont habituellement disponibles jusqu'à la fin septembre, en bottes, avec les queues, ou dans des sacs transparents, sans les queues. A partir d'octobre, on ne trouve que des carottes sans queues, lavées et dans des sacs de polyéthylène.

Choisir des carottes fermes, bien conformées, sans taches et sans coloration verte. Pour les entreposer, enlever les queues et les garder dans un endroit frais et humide ou au réfrigérateur. Les jeunes carottes se conservent ainsi deux semaines et les carottes arrivées à maturité, plusieurs semaines.

Les conseillères en alimentation d'Agriculture Canada ont élaboré une "salade de légumes marinés" pour mettre les légumes d'automne à l'honneur.

LÉGUMES D'AUTOMNE MARINÉS

1 tasse de brocoli, en morceaux de ½ pouce
1 tasse de carottes tranchées minces
1 tasse de rutabaga, en fines languettes
½ tasse de rondelles d'oignon
3 c. à table d'huile
⅓ tasse de vinaigre
2 c. à table de sucre
1 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
¼ c. à thé d'estragon
¼ c. à thé de poudre d'ail

Cuire brocoli, carottes et rutabaga à l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'ils soient tendres mais croquants (3 à 5 minutes). Egoutter et refroidir. Ajouter l'oignon. Combiner les autres ingrédients et bien mélanger. Verser la marinade sur les légumes et réfrigérer toute une nuit. Servir sur des feuilles de laitue, si désiré. 6 portions.

Les courgettes sont en abondance ce mois-ci. Une variété de courges d'été, la courgette a une chair jaune pâle et une saveur délicate. Les conseillères en alimentation d'Agriculture Canada ont élaboré une "Omelette jardinière" pour mettre en valeur la saveur des courgettes. Cette omelette contient 14 grammes de protéines par portion.

PLAT ÉCONOMIQUE DU MOIS

OMELETTE JARDINIÈRE

½ tasse d'oignons hachés
2 c. à table de gras
2 tasses de tomates pelées, hachées
1 ½ tasse de courgettes tranchées
½ tasse de piment vert haché
2 c. à table de persil frais haché
½ c. à thé de basilic
12 oeufs
3 4 tasse d'eau
½ c. à thé de sel
Pincée de poivre
6 c. à table de fromage cheddar râpé

Sauter les oignons dans le beurre jusqu'à transparence. Ajouter les autres légumes, le persil et le basilic. Mijoter, à découvert, 5 minutes. Mélanger oeufs, eau, sel et poivre. Verser ½ tasse du mélange dans un poêlon (de 7 pouces) chaud et bien graissé. Réduire la chaleur et cuire l'omelette à feu doux. Incliner le poêlon occasionnellement et lever le bord cuit de l'omelette pour laisser couler la partie non cuite endessous. Lorsque l'omelette est prise, mais la surface encore humide, augmenter la chaleur pour brunir le dessous. Placer ½ tasse du mélange de légumes sur une moitié de l'omelette. Plier l'omelette en deux. Saupoudrer 1 c. à table de fromage râpé. Placer dans le four à 300oF pour faire fondre le fromage. Répéter 5 fois avec le reste des mélanges d'oeufs et de légumes. 6 portions.

UN AUTOMNE AU QUÉBEC

Entre deux coups soleil sur la dune du Sud, entre deux crevettes à Matane ou entre deux "Vieux", de Québec à Montréal, les Québécois se sont liés d'amitié avec des gens d'ici et d'ailleurs. Puis vient septembre et ses trous de mémoire... à moins qu'on ne profite de vacances supplémentaires ou d'une fin de semaine de temps doux pour aller saluer tout ce beau monde chez lui et, à l'occasion, explorer un nouveau coin de pays.

Après l'accablante canicule, les cortèges de vacanciers se ruant vers les plages, la cohue des hôtels, restaurants, terrains de camping et transports en commun, l'automne offre aux voyageurs avisés son air frais et piquant, son débordement de produits de la ferme, son extravagante palette de couleurs dans les bois, ses avenues peu achalandées et partout un accueil empressé, le temps de se parler et de s'apprécier mutuellement.

Voyageur averti...

Que vous soyez du type "méthodique", à l'affût des particularités géographiques, historiques, culturelles, scientifiques, techniques, sportives et récréatives d'un secteur déterminé, ou que vous profitiez simplement d'une visite chez des amis pour faire une balade aux alentours, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche propose d'intéressants circuits couvrant les neuf régions touristiques du Québec: **Abitibi - Témiscamingue, Bas Saint-Laurent - Gaspésie, Beaupré - Charlevoix - Côte Nord, Laurentides - Outaouais,** *Le Chemin du Roy* **et la Mauricie, Montréal et ses environs, Québec et ses environs, Saguenay - Lac-Saint-Jean** et **Sud du Québec.** Outre ces brochures régionales, le Ministère offre des répertoires inventoriant l'hébergement (hôtels, terrains de camping, pourvoyeurs en chasse et pêche), les activités de plein air (navigation de plaisance, golf, chasse, pêche, canot-camping, ski, ski de fond et raquette), les manifestations (Ephémérides) et certains attraits caractéristiques (ponts couverts, parcs et réserves, etc.). On obtient toutes ces publications en se rendant à l'une des sept salles permanentes d'accueil du Ministère ou en écrivant au Service des renseignements touristiques, 150 boul. Saint-Cyrille, Québec G1R 4Y3.

"Les hommes libres deviennent les serviteurs de l'esclave sage." —Ecclésiastique 10,25 (deuxième siècle avant JC)

de ci, de ça...



LE FÉDÉRAL ET L'ÉLECTION PROVINCIALE.- Si nous avons bien compris le ministre Joseph Guay, l'autre jour, interviewé à la radio, il passe quatre jours par semaine au Manitoba pour épauler les candidats libéraux provinciaux. Il y eut aussi cette nouvelle à l'effet que le ministre libéral aurait déclaré, -devant témoins, selon un journaliste ,- qu'il appuyait le ministre Laurent Desjardins, ce que M. Guay nie avec vigueur, laissant entendre qu'il s'agissait là d'une manoeuvre de M. Desjardins, ce que M. Desjardins nie avec vigueur...

*** ***** ***

RÉSULTATS D'UNE GRÈVE DE ZÈLE.- Le Président de la Société Air Canada, M. Claude Taylor, a déclaré que le Canadiens qui utilisent la voie des airs pouvaient s'attendre à une augmentation considérable des tarifs aériens qui seraient nécessaire pour combler les millions que la Société a perdu par l'action des aiguilleurs de l'air fâchés d'avoir été obligés de retourner au travail par le gouvernement à la suite de leur grève du mois d'août.

*** ***** ***

LES RAPPORTS ENTRE MGR ADELARD LANGEVIN ET RODMON ROBLIN.- Me Gilbert Comeault, des Archives publiques du Manitoba, et membre de la Société historique de Saint-Boniface, vient de soutenir une thèse de maitrise en Histoire à l'Université du Manitoba. Cette thèse, des plus importantes, lisons-nous dans le numéro de septembre du Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface, porte sur les rapports entre Monseigneur Adélard Langevin et Rodmon Roblin, entre autres, ainsi que sur l'ensemble des démarches politiques et des conflits entre groupes catholiques (français et irlandais) autour de la fameuse question scolaire du Manitoba.

*** ***** ***

NOUVELLES D'OTTAWA.- "Sur les banquettes du Sénat, rapporte le correspondant du journal Le Devoir à Ottawa, Pierre O'Neill, Jean Marchand s'ennuie à mourir. C'est bien connu. Il se sent isolé, écarté des secrets de l'Etat et des grandes stratégies. Il souhaiterait retrouver le feu de l'action et s'en est ouvert à son vieil ami, M. Trudeau qui songe d'ailleurs à le nommer leader du gouvernement au Sénat pour lui permettre de réintégrer, à ce titre, le cabinet. *Il y a d'autres indices du retour en force de Jean Marchand au premier plan du french power* à Ottawa. Le premier ministre le consulte de façon systématique sur les grandes décisions politiques. C'est d'ailleurs M. Marchand qui a convaincu M. Trudeau de ne pas déclencher d'élections générales pour l'automne. Cette intervention a révolté le premier conseiller du premier ministre, M. Jim Koots, qui a claqué les portes du bureau du PM pour prendre un congé prolongé au lendemain de la décision de ne pas tenir d'élections (...) Parallèlement à la réhabilitation de M. Marchand, on constate que M. Gérard Pelletier est souvent rappelé de Paris pour consultations. Ces jours derniers, l'équipe des "trois colombes" s'est trouvée à nouveau réunie au 24 Sussex. Ils ont abordé la question du leadership du Parti libéral du Québec. La nommination de M. Chrétien aux Finances écarte l'hypothèse de sa candidature. Aussi, les fédéraux se sont remis à la recherche d'un candidat capable de mater René Lévesque.

*** ***** ***

TOUJOURS DES ÉLECTIONS.- A peine la fumée de la présente bataille électorale dispersée, il y aura des... élections municipales et des... élections scolaires...

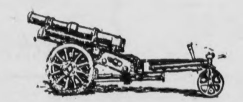
*** ***** ***

LA BIÈRE.- On annonçait l'autre jour que les forces armées US avait expédié à leurs troupes qui servent en Europe, particulièrement en Allemagne de l'Ouest, pour UN MILLION de dollars de bière américaine... Il faut avoir le goût dérangé pour préférer la bière américaine à la bière allemande?

*** ***** ***

LES INDÉCIS.- Un âne se mourait de faim et de soif. On lui apporta un seau d'avoine et un seau d'eau. L'âne sut que faire, hésita tellement entre l'eau et l'avoine qu'effectivement il s'écroula, mort de faim et de soif. (Vieille histoire du Moyen-Orient).

*** ***** ***



LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE SAINT-BONIFACE

A l'occasion de la Semaine des Bibliothèques du Manitoba qui se déroulera du 1er au 8 octobre: il y aura des activités spéciales à La Bibliothèque Publique de Saint-Boniface au 255, avenue de la Cathédrale. Voici le programme des activités prévues pour la semaine:

Le lundi 3 octobre à 19h30: Récital de poésie.
Invité: M. Fernando Champagne, poète franco-manitobain qui recevait récemment une mention d'honneur au grand concours 1977 de la Société du Bon Parler français.

Le mercredi 5 octobre à 19h30: Causerie de Soeur Annette Saint-Pierre sur Gabrielle Roy. Soeur Saint-Pierre est professeur au Collège Universitaire de Saint-Boniface et auteur du livre **Gabrielle Roy: Sous le signe du rêve.**

Le vendredi 7 octobre à 14h00: Spectacle pour enfants.
Invité: M. Claude X. Labrecque, troubadour moderne et raconteur qui s'est déjà distingué par sa participation à des émissions radiophoniques et télévisées pour enfants.

Le vendredi 7 octobre à 17h30: Causerie de M. Louis Deniset, juge à la Cour du banc de la Reine au Manitoba et fin conteur, auteur de **L'Equilibre instable.**

Il y aura également exposition de dessins d'enfants au sous-sol, distribution de signets, etc.

SECTION DES ENFANTS

Le tirage qui couronnait les activités du Club Hiboux de la Bibliothèque eut lieu le 9 septembre. Parmi les 205 participants il y eut dix heureux gagnants: Annick Paradis, Richard Gallant, Robert Malo, Nancy Gaudreault, Micheline Labossière, Sylvie Eloy, Liasan Pittoors, Daniel Leroy et Eveline Chartier. Chaque gagnant reçut un beau livre.



L'UNION NATIONALE FRANÇAISE



Les gagnants du trophée UNF 1977, R. Latourelle, à gauche, et F. Pageot.

Le grand concours annuel de pétanque de l'Union Nationale Française avait lieu le samedi 17 septembre, dont l'enjeu était le Trophée UNF. Le concours était divisé en séries A et B. Les participants, nombreux, se détendirent en se livrant à ce jeu d'origine provençale. Le soleil n'était pas au rendez-vous mais l'ambiance y fut, surtout au moment de la remise des trophées. L'équipe F. Pageot-R. Latourelle (série A). Les frères Labelle décrochèrent le premier prix de la série B. Le prix de "consolation" fut décerné à l'équipe Eloi Lécuyer. La rencontre se termina par une sauterie. Merci à tous ceux qui ont participé, et... à l'année prochaine! Note.- N'oubliez pas la soirée du 1er octobre... la cochonnaille. Appelez Jocelyne, au 233-1868, ou Lucien, au 233-1523. (*Communiqué*)

CHEZ LES SCOUTS RIVIÈRE-ROUGE

CASTORS (Service aux garçons et filles de 7 à 8 ans)

SESSION D'ORIENTATION

DATE: samedi, 1er octobre 1977

ENDROIT: collège de Saint-Boniface (cours secondaires)

ENTRÉE: 196 (ouest), Av. de la Cathédrale à la salle de la bibliothèque

HORAIRE:
- 9h15: inscription (café à volonté)
- 9h30: implication de la méthode "Castor"
- 12h: dîner
- 1h à 2h: réunion d'une colonie
- 2h30: session d'informations générales sur le scoutisme, suivie d'un "question-réponse"
- 3h30: départ

CRITÈRES D'ADMISSION: Adultes intéressés aux jeunes (18 ans et plus)

COÛT: $2.00 par personne.

CENTRES D'INTÉRÊT: Bricolage, chants, jeux, réunions. (N'oubliez pas d'apporter un crayon et un cahier de notes)

RESPONSABLES: Coordinateur: Etienne Aubry. Animateurs: Lucienne Loiselle, Ida Saint-Vincent, Mimi Campagne, Mariette Régnier.

Nous vous suggérons de vous inscrire d'avance (avant le 30 septembre) soit en téléphonant au 233-4324, soit en écrivant à Etienne Aubry, bureau central, 583 avenue Gertrude, Winnipeg. R3L 0M9.

NOUVEL ÉDIFICE POUR LA CAISSE POPULAIRE DU PRÉCIEUX-SANG

Vers minuit cinq, le 15 septembre, la maison dite "Musée", sise voisine de l'édifice actuel de la Caisse Populaire du Précieux-Sang, a été déménagée, laissant le terrain libre pour le nouvel immeuble de la Caisse populaire.

On envisage, sur les lots 157 et 159 de la rue Marion, un édifice de 2,500 pieds carrés avec sous-sol et service à l'automobile.

Une ébauche des plans sera soumise à une réunion générale des membres qui sera convoquée d'ici quelques semaines.

***

Il est encore temps de devenir membre de la Caisse populaire du Précieux-Sang et de participer au concours dont l'enjeu est une MOPED. Ce concours est ouvert aux nouveaux membres et aux nouveaux dépôts de $25 à l'épargne. Le gagnant sera connu vendredi le 30 septembre alors qu'aura lieu le tirage au sort, au bureau de la Caisse.

***

L'actif de la Caisse populaire du Précieux-Sang dépasse maintenant les deux millions, et l'avenir est prometteur.

Paroisse Saint-Jean-Baptiste

du 5 au 9 octobre 1977



Grand merci à tous pour l'enthousiasme montré lors de la vente des billets pour cette pièce de théâtre qui sera présentée à l'occasion du centenaire de Saint-Jean-Baptiste.

Les 150 sièges pour chaque représentation sont déjà réservés. Mais, vu le nombre de demandes, des sièges supplémentaires seront ajoutés pour ceux qui ne verront aucun incovénient à avoir une vue moins avantageuse de la scène, ni à attendre que ceux qui ont acheté leurs billets d'avance soient assis en premier lieu. Ensuite, il n'y aura que des "places debouts".

Donc, rendez-vous à "La Bagarre"

entretien...

LAURENT DESJARDINS, nouveau parti démocratique

"... en ce qui concerne le français, nous avons toujours démontré la sincérité de notre gouvernement..."

ALBERT LEMMEL: M. Desjardins, le Nouveau Parti Démocratique a-t-il une plate-forme concernant les Franco-Manitobains?

LAURENT DESJARDINS: Notre programme date de quelque temps déjà et nous allons poursuivre dans cette ligne. Par exemple, continuer à améliorer l'éducation française... Nous avons lancé plusieurs initiatives dans plusieurs ministères. Nous n'avons rien d'écrit, de gravé dans le marbre...

Je sais que M. Schreyer et certains membres de son entourage veulent discuter très sérieusement de la possibilité de rendre l'enseignement du français obligatoire dans toutes les écoles. Je ne dis pas que cela constitue une plate-forme, mais une initiative que M. Schreyer veut présenter au Cabinet.

A.L.: Dans le rapport "Les Héritiers de Lord Durham", la Société Franco-Manitobaine demande une politique gouvernementale de développement de la communauté ainsi qu'une structure conjointe, qui serait chargée de l'appliquer. Des contacts ont déjà été pris avec le gouvernement. Où en sont les négociations actuellement, et jusqu'où êtes vous prêts à aller?

L.D.: A quelques semaines avant les élections, ce n'était pas le temps de faire des promesses pour les oublier après les élections. Je pense qu'en ce qui concerne le français, nous avons toujours démontré la sincérité de notre gouvernement.

Nous avons eu deux rencontres avec les représentants de la Société Franco-Manitobaine. Nous avons approuvé unanimement, ceux qui étaient là, l'idée, le principe d'avoir une meilleure collaboration et communication avec la communauté francophone. Nous avons accepté (M. Schreyer voulait le faire accepter par le Cabinet) le principe d'une telle structure. Je n'ai aucun doute que cela va passer, mais malheureusement il n'y a pas eu d'assemblée du Cabinet depuis. Ceci s'est passé la semaine avant le déclenchement de la campagne.

Donc, il est approuvé, en principe, qu'il y aura un système pour discuter de ces questions là et discuter de la manière de les règler. Moi-même je préférerais l'idée d'un secrétariat.

A.L.: Jusqu'où votre gouvernement est-il prêt à aller?

L.D.: Pour commencer, il faut discuter avec la communauté francophone, pour voir ce qu'il y a à faire et à améliorer dans la situation actuelle. Ensuite, prendre des moyens appropriés.

A.L.: Quelle sera votre ligne politique en matière d'éducation française?

L.D.: Nous allons continuer ce que nous avons fait. Elections ou pas, nous sommes très fiers du Bill 113. Nous disons, nous, que les moyens sont là. C'est au gens de vouloir... Je dois dire, que le gouvernement de M. Schreyer n'a aucunement l'intention d'obliger les gens à prendre l'enseignement soit en français ou en anglais. Ce serait contre notre principe. Mais pour encourager les gens, pas d'objection.

Et lorsqu'il y aura assez de classes pour former des écoles, nous ferons tout ce que nous aurons à faire, pour créer des écoles où l'ambiance sera française. Pour ceux qui le veulent. Mais sans forcer la population et sans exclure qui que ce soit.

Nous allons continuer à encourager le développement des écoles françaises. Par tous les moyens possibles. Nous avons un arrangement avec le Québec et nous avons de bonnes relations avec la France. Nous sommes prêts à tout faire pour promouvoir le français dans les écoles. Si la population le veut. Mais je dois dire très fermement qu'il n'est pas question de forcer qui que ce soit.

A.L.: Un thème qui a été mis sous le boisseau mais qui reste une des revendications de la SFM: à savoir un réseau d'écoles françaises.

L.D.: Moi je ne vois pas la nécessité d'un réseau d'écoles françaises, si on entend par là, deux systèmes d'éducation séparé.

Il est impossible de créer un autre ministère de l'éducation pour à peu près deux ou trois pour cent de la population. Ce serait ridicule et ne donnerait pas les résultats que l'on pourrait en attendre. Je préfère la notion d'écoles désignées.

A.L.: Vous n'êtes pas sans savoir que le Centre Culturel se plaint constamment de ne pas bénéficier de suffisamment d'appui gouvernemental. L'idée y a été soulevée de faire prendre en charge, par la Province, tous les frais d'entretien.

L.D.: Ce n'est pas du nouveau pour moi. J'ai travaillé pendant plusieurs années avec le ministre fédéral, M. Pelletier, à qui l'on doit la construction du Centre.

M. Pelletier et moi avions décidé qu'il était excellent que les deux gouvernements collaborent à la promotion de la francophonie. La construction a été financée par les deux gouvernements, à part égale. En ce qui concerne les programmes, il a toujours été entendu que les deux gouvernements participeraient. Malheureusement, le gouvernement fédéral, dernièrement se fait "tirer la patte" en ce qui concerne le Centre Culturel.

Nous avions commencé avec 50,000 dollars par année, nous en sommes actuellement à environ 100,000 et je crois que nous n'avons pas encore de réponse du gouvernement fédéral.

Voilà, seulement pour le Centre. Mais beaucoup d'organisme oeuvrant au Centre reçoivent des octrois. Nous sommes prêts à discuter ces choses, mais il faut absolument que les deux gouvernements demeurent partenaires en ce qui concerne la francophonie.

Nous savons que la culture ne se paye pas par soi-même. Il faut des octrois pour la promouvoir, pour pouvoir améliorer la situation. Mais il faut également un intérêt de la population. Et jusqu'ici, c'est triste à dire, mais la population n'a pas montré trop d'intérêt.

A.L.: Quelle sera la position du gouvernement néo-démocrate sur l'affaire Forest et la constitutionalité de la loi de 1890?

L.D.: En tant que gouvernement, il est très difficile de dire que tout se fait dans l'illégalité depuis cent ans et donc également depuis notre arrivée au pouvoir. Le Premier Ministre du Manitoba a discuté de cette affaire avec M. Trudeau. Nous ne nous objectons pas à ce que la Cour en décide.

Il faut penser à plusieurs facteurs. Le principe de la reconnaissance du français serait important pour nous. Et il aurait des répercussions dans tout le pays. Mais je dois répéter que pour moi si en tant que principe c'est très important, en tant qu'effort tangible ce n'est pas la première priorité. Ce n'est pas cela. Ce n'est pas le fait de reconnaître l'emploi du français au Parlement et en Cour de Justice qui va changer quelque chose à l'assimilation de nos gens. Ce qui compte d'abord, c'est l'éducation, la culture et aussi l'éducation des anglais.

Nous souhaitons que la Cour prenne l'affaire en main. Quant à dire que c'est nous qui devrions opérer le changement, c'est un peu difficile d'avouer, en tant que gouvernement, que cela fait cent ans qu'on fait les choses hors la loi.

Les Libéraux, par la bouche de M. Huband, ont annoncé que leur gouvernement reconnaîtrait le français. Quelques jours après, on entend dire que M. Huband a fait cela de lui-même. Il a donc fini par dire que toutes les langues seraient respectées. Je pense que cela serait un vrai danger. Nous recommencerions ce qui a déjà été fait: la tour de Babel. La politique de M. Huband est dangeureuse, si

Huband est dangeureuse, s'il veut en venir à cette politique de tour de Babel.

A.L.: On a parlé de Cour de Justice dans laquelle les travaux se feraient en français, M. Schreyer lui-même a déjà lancé l'idée.

L.D.: Oui. Une Cour de Justice qu'on verrait comme un projet pilote. Si on rétablit le français dans toutes les cours, cela va coûter très cher et causer un "backlash", alors qu'il s'agit d'une chose peut-être pas aussi importante que l'éducation. Nous préférons l'idée d'une Cour de Justice en français.

A.L.: Où en est, et que deviendra l'entente avec le Québec passée lors de la venue à Winnipeg de M. Claude Morin?

L.D.: Après l'élection du Parti Néo-Démocrate, nous pourrons peut-être créer un secrétariat encore plus important que celui que nous avions en 1969-70, qui communiquera avec la communauté française et qui pourra également entreprendre des démarches auprès du gouvernement du Québec et du gouvernement français, pour avoir toute l'aide possible, pour promouvoir la culture française ici. Je vois donc une amélioration des relations avec le Québec. Ce que nous avons à présent n'est qu'un début.

Nous ne voulons pas nous ingérer dans une question politique, en ce qui concerne le séparatisme. Mais pour ce qu'il est de l'entraide entre deux Provinces, aucun difficulté. Je crois que cela deviendra quelque chose de très important. Nous avons besoin de professeurs, de livres...

A.L.: Votre gouvernement encouragerait-il l'ouverture d'un bureau du commissariat aux langues officielles à Winnipeg?

L.D.: Je ne suis pas le premier ministre. Mais je ne vois pas comment quiconque pourrait s'opposer à cela. Au contraire, je pense que nous serions très heureux de voir une telle ouverture au Manitoba. Quitte même à inviter le gouvernement fédéral à établir ce bureau à Saint-Boniface.

STERLING LYON,

parti progressiste conservateur



"... les canadiens francophones forment une partie de la mosaïque..."

ALBERT LEMMEL: M. Sterling Lyon, le Parti Progressiste Conservateur a-t-il inclu dans sa plate-forme une section concernant la communauté francophone de la province?

STERLING LYON: Nous avons des documents qui énoncent notre politique, pas de plate-forme en tant que telle. Ils ont été discutés au cours de réunions régionales au Manitoba et débattus lors de notre réunion de politique annuelle en avril. Ils touchent en différentes parties la question d'héritage culturel de la province, dualité des races fondatrices et quelques références évidemment à l'éducation, concernant les francophones au Manitoba.

A.L.: Comment voyez-vous la communauté francophone du Manitoba?

S.L.: Je vois les francophones, les citoyens canadiens de langue française du Manitoba, de la même manière que les autres citoyens du Manitoba. Avec un souci particulier à leur égard en tant que membre de l'une des deux races fondatrices du Canada. Le souci de préserver leur langage, leur culture, et l'idée que le gouvernement provincial devrait les appuyer autant que possible notamment par le biais de ses responsabilités fiscales, les appuyer afin d'assurer que leur culture puisse survivre sur la scène manitobaine.

Nous vivons dans une société, comme nous en sommes tous conscient au Manitoba, ou les Anglo-Saxons constituent la plus grande des minorités. Il n'y a pas de groupe majoritaire au Manitoba. Les Canadiens de langues ukrainienne, polonaise, les germanophones, les Canadiens anglophones, les Canadiens francophones, ainsi de suite, forment tous une partie de la mosaïque du Manitoba et ils ont tous dans une certaine mesure des revendications concurrentes, mais je pense que la position de la communauté francophone a toujours été considérée séparément par tous les gouvernements, séparément dans le sens qu'elle a une particularité, qu'elle est différente.

A.L.: Dans un rapport, intitulé "Les Héritiers de Lord Durham", la Société Franco-Manitobaine, qui représente la communauté francophone du Manitoba, demande une politique gouvernement e de développement de la communauté ainsi qu'un mécanisme gouvernemental qui serait chargé de l'appliquer. Que feriez-vous de ces recommandations si votre parti était porté au pouvoir?

S.L.: Je pense que des pas importants ont été faits dans les vingt dernières années; je ne peux cependant pas spécifier quels autres développements il pourrait y avoir sous un nouveau gouvernement. Je serais heureux d'avoir l'occasion de rencontrer la communauté franco-manitobaine, soit à travers ses organismes, soit par d'autres organisations qui la représentent, pour discuter ces sujets bien franchement et voir ce qu'il est possible de faire.

A.L.: Quelle serait la politique de votre gouvernement en matière d'éducation française?

S.L.: Je pense que vous vous référez à la recommandation faite par la SFM, demandant un réseau d'écoles françaises administré séparément au Manitoba.

J'estime qu'il s'agit là d'un sujet très complexe, et je ne suis pas prêt, actuellement, à dire que cela constituerait un volet de la politique du nouveau gouvernement. Je pense que cela demande à être discuté attendu que cela soulèverait plusieurs problèmes évidents. Que la langue française doive être encouragée, non seulement parmi les francophones mais aussi parmi les anglophones, cela ne peut être remis en question.

J'aimerais qu'on mette plus l'accent sur l'éducation des jeunes, pour tirer le maximum de la politique fédérale de bilinguisme qui a été source d'un gaspillage de fonds, quand on pense, par exemple, à la tentative d'éduquer les fonctionnaires dans la langue seconde.

Pour les jeunes, je pense qu'il ne s'agit pas seulement d'un avantage culturel, mais dans un pays comme le Canada, chaque province devrait s'assurer que cette sorte d'éducation moderne soit possible.

A.L.: Actuellement, il existe la Loi 113 qui permet l'enseignement en français. Prendriez-vous d'autres mesures en vue de développer les écoles françaises?

S.L.: Comme j'ai dit plus haut, je pense que vous créez de sérieux ennuis lorsque vous commencez à parler d'un réseau d'écoles séparées. Je ne pense pas que la loi des écoles publiques, qui n'est certainement pas une loi parfaite, puisse s'accomoder d'une telle sorte de structure. Cela ne signifie pas qu'on ne puisse pas mettre plus d'accent sur l'éducation ou des systèmes d'éducation que rechercherait la communauté Franco-Manitobaine et qui pourraient également avantager la communauté non francophone du Manitoba. Cela se traduirait par le maintien de la culture pour les francophones et un bon niveau de bilinguisme pour les anglophones.

A.L.: Concernant le développement de la culture française au Manitoba, vous n'êtes pas sans savoir que le Centre Culturel Franco-Manitobain est la propriété de la province et qu'on s'y plaint continuellement de ne pas bénéficier de suffisamment d'appui gouvernemental. On y aimerait notamment que le gouvernement prenne en charge les frais d'entretien de l'édifice.

S.L.: Je ne suis pas très au courant des arrangements financiers que le gouvernement actuel a fait avec le SFM en ce qui concerne le CCFM. Ils semblent être du genre "ad Hoc". Une bataille à recommencer d'année en année. Je pense qu'il serait préférable qu'un nouveau gouvernement puisse arriver à des arrangements à long terme de sorte qu'il y ait une sorte de stabilité dans le financement. Cela ne signifie pas que la province prendrait forcément en charge tout ce que vous avez mentionné. Mais il y aurait une stabilisation du financement de telle sorte que les deux parties sauraient ce que l'on attend d'elles. La méthode de financement et de prélèvement de fonds pour le centre pourrait être rationalisée et améliorée.

A.L.: Quelle sera votre position par rapport à l'affaire Forest et la constitutionnalité de la Loi de 1890?

S.L.: Comme je le comprends, cette affaire se trouve encore devant la Cour. C'est un sujet très délicat à discuter dans le contexte politique actuel.

politique actuel. Nous sommes à un moment de l'histoire où il est difficile de s'attendre à une solution rationnelle du problème. Ce n'est pas le moment d'attendre quelque solution que ce soit à ce problème, compte tenu, par exemple de ce qui se passe au Québec.

A.L.: On a parfois suggéré l'ouverture d'une Cour de Justice dans laquelle les travaux se dérouleraient en français.

S.L.: Actuellement, nous avons des juges bilingues, quelques-uns. Mais nous avons toujours eu des situations dans lesquelles des gens avaient du mal à s'exprimer en anglais. Il y avait alors toujours un juge bilingue qui pouvait régler l'affaire. Quant à savoir si nous avons atteint le stade où il faudrait tout faire en français, honnêtement, je ne sais pas. Ce genre de débat est pour l'avenir.

A.L.: Que deviendrait, sous votre gouvernement, l'entente passée au printemps dernier avec M. Claude Morin du gouvernement québécois?

S.L.: Il s'agissait d'un programme d'échanges culturels, si j'ai bien compris. Des relations normales entre provinces. Nous maintiendrions probablement de tels contrats ou ententes.

A.L.: Encourageriez-vous l'ouverture d'un sous-bureau du commissariat aux langues officielles à Winnipeg?

S.L.: M. Spicer était un de ceux qui, par son zèle à faire appliquer la Loi sur les langues officielles, a causé beaucoup de mésententes et de divisions entre les Canadiens. Je me méfie des propositions de M. Keith Spicer. Certains d'entre nous ont critiqué certaines de ses initiatives aux années '70 et ont été traités par M. Spicer et d'autres membres du gouvernement Trudeau de "bigots". Nous critiquions certaines méthodes administratives. Par la suite, certaines des critiques que nous avions formulées ont été adoptées. Je pense que ce qui compte en premier, c'est de donner au nouveau commissaire aux langues officielles l'occasion de reprendre en main les rennes laissées lâches par M. Spicer, de réorganiser les choses et d'essayer de faire fonctionner correctement la Loi sans cette atmosphère d'affrontement que M. Spicer a toujours suscitée.

A.L.: Encourageriez-vous l'établissement à Winnipeg d'un tel bureau?

S.L.: Si cela faisait partie d'une politique dont on pourrait prouver qu'elle ne sera pas un facteur de division au Manitoba, ou dans le reste du Canada, certainement. Cela serait utile à la promotion véritable de la loi des langues. Je pense qu'il est encore possible, probablement sous un nouveau gouvernement, probablement seulement sous un nouveau gouvernement fédéral, de faire de la loi sur les langues officielles un instrument d'unification du Canada, telle qu'elle devait l'être. ■

entretien...

CHARLES HUBAND, parti libéral



"En tant que chef du parti, j'ai exprimé une position que je m'attacherai à faire adopter par le parti..."

ALBERT LEMMEL: M. Huband, le parti Libéral du Manitoba a-t-il une plate-forme, ou une section dans sa plate-forme, concernant les Franco-Manitobains?

CHARLES HUBAND: En tant que chef du parti, j'ai exprimé une position, que je m'attacherai à faire adopter par le parti, qui concerne la langue française. Elle comprend trois composantes. Premièrement, le droit d'enseigner en français doit exister, là où cela est réalisable pratiquement, en terme de nombre. Cela existe déjà, inclus dans les lois scolaires. Deuxièmement, la reconnaissance de la langue française en tant que langue officielle à la législature, et troisièmement, le droit d'utiliser la langue françaises dans les cours de justice provinciales.

A.L.: Dans un récent rapport, la Société Franco-Manitobaine demande une politique gouvernementale de développement de la communauté ainsi qu'une structure qui serait chargée de l'élaborer et la faire appliquer. Que ferait votre gouvernement de telles recommandations?

C.H.: J'estime que la reconnaissance des droits linguistiques des francophones n'implique pas la création d'un nouveau ministère.

A.L.: Ce n'est pas un ministère que la SFM demande, mais une structure conjointe, avec des représentants gouvernementaux et des représentants de la communauté.

C.H.: Je suppose que j'avais mal compris la question. Je n'ai pas d'objection à cela. Il a été question de diviser le ministère de l'éducation, par exemple et de créer un ministère de l'éducation française séparé. Je ne suis pas en faveur de cela. Je suis pour la consolidation des ministères, pas la prolifération des ministères. C'est pourquoi j'ai commencé à répondre de la sorte.

Mais certainement, notre gouvernement serait heureux de rencontrer les francophones du Manitoba et de travailler avec eux à l'élaboration d'une politique globale de l'utilisation de la langue française au Manitoba, si c'est cela qu'ils souhaitent.

A.L.: Quelle serait la ligne politique d'un gouvernement libéral en matière d'éducation française?

C.H.: Je suis en faveur de l'utilisation du français comme langue d'enseignement dans les écoles. Je suis pour son utilisation en termes de cours d'immersion. Je suis pour des écoles françaises où on n'enseigne qu'en français. Le ministère de l'éducation permet déjà tout cela, en même temps que des variantes de ces divers programmes, comme l'enseignement à cinquante pour cent du temps, etc... Il en est né une grande confusion sur la question de savoir lequel était le meilleur système à utiliser. D'où les débats à Saint-Boniface.

Je ne pense pas que je changerais quelque chose. Je pense qu'il est sage de laisser le choix, comme il existe à l'heure actuelle. Ma critique à l'égard du gouvernement, dans ce domaine, est qu'il n'a pas conseillé les gens qui ont à faire le choix. L'attitude du gouvernement et de M. Turnbull a consisté à dire: "vous pouvez faire ce que vous voulez, dans le cadre de la loi". Je pense que ce que les gens de Saint-Boniface veulent entendre est: "Oui mais vous êtes les experts, vous êtes le ministère de l'éducation, quelle est la meilleure chose à faire d'un point de vue purement éducatif?"

A.D.: Cela signifie-t-il qu'un gouvernement libéral aurait une attitude plus ferme en matière d'éducation française?

C.H.: Je ne voudrais pas qualifier cela d'attitude ferme. Ce que je voudrais, c'est d'être en mesure de faire une déclaration concernant la meilleure voie à suivre. Et tout en laissant le choix, local, de donner aux gens le type de conseils qu'ils cherchent. Nous nous disputons dans le vide. Les uns disent qu'il vaut mieux suivre des cours entièrement en français, d'autres prétendent que le programme 50-50 est meilleur. Mais personne ne dit, d'un point de vue éducatif, que l'un est préférable à l'autre. Cela peut seulement venir d'un ministère de l'éducation qui a l'expertise et les bases statistiques pour faire ce genre d'analyse.

A.L.: Changeriez-vous quelque chose à la Loi 113?

C.H.: Non. Je continuerais à laisser le choix aux gens entre écoles d'immersion, école où l'enseignement se ferait en français pourvu que les citoyens de la division scolaire concernée le souhaitent.

A.L.: Que pensez-vous d'un réseau d'écoles françaises?

C.H.: Je n'aime pas cette idée. Je pense que cela ressemblerait à une prolifération de ministères de l'éducation. Je n'irais pas jusque-là. Je ne vois pas pourquoi l'administration de nos politiques de l'éducation devraient être divisée en fonction de la langue.

A.L.: Le Centre Culturel Franco-Manitobain, propriété du gouvernement provincial, se plaint constamment de ne pas bénéficier de suffisamment d'aide gouvernementale. On y voudrait, entre autres, que les coûts d'entretien soient pris en charge par le gouvernement. Quelle est votre position face à ce problème?

C.H.: Je ne sais pas. Je ne connais pas la formule utilisée pour ces subventions. Je suis conscient de l'importance du Centre pour les francophones de la province, et je voudrais sûrement qu'il soit maintenu. Et s'il était nécessaire d'augmenter les subventions nous devrions probablement étudier cette question. Mais je ne suis pas en mesure de donner des chiffres parce que je n'ai pas étudié le bilan du Centre, pour voir quels sont les besoins.

A.L.: Quelle est votre position sur l'affaire Forest et la constitutionnalité de la loi de 1890. Vous avez annoncé que vous rendriez au français le statut qu'il avait avant cette date.

C.H.: C'est exact. Je pense que l'action de l'Assemblée Législative, en 1890, et également en 1916, est inconstitutionnelle. J'ai lu le jugement rendu par le juge Dureault. Je pense qu'il a raison de dire que lorsque le Manitoba est entré dans la Confédération, les droits linguistiques français étaient inclus dans la Loi créant le Manitoba, comme une protection des droits de la minorité. On ne peut pas simplement enlever ces droits constitutionnels. La tentative de le faire est inconstitutionnelle et donc le jugement rendu par le juge Dureault est correct.

Pour une raison quelconque, le gouvernement manitobain n'est pas prêt, ou ne semble pas prêt à accepter cette décision. Et il a indiqué qu'il combattrait cette décision en Cour Suprême.

Ce que je ferais, serait simplement d'arrêter de poursuivre l'affaire jusqu'en Cour Suprême, et de simplement réaffirmer que le jugement de M. Dureault est correct et sera suivi. Ce qui en fait restaurerait les droits linguistiques français comme ils étaient avant 1890. Cela pourrait se faire par le biais d'une résolution de l'Assemblé législative qui dirait simplement que nous affirmons ces droits.

Beaucoup de gens s'indignent des coûts que cela impliquerait. Il serait inutile de traduire tous les documents de l'Assemblée depuis 1890. Une position raisonnable serait de commencer les traductions à partir de maintenant. Tous les changements dans la législation, tous les débats législatifs, tous les débats de comités enregistrés, tous les documents dans les cours, à partir de là, devraient exister dans les deux langues.

En ce qui concerne les documents des cours de justice, je ne pense pas qu'il soit nécessaire que toutes les affaires, plaintes ou plaidoyers, présentés à la cour le soient en français, mais qu'on pourrait laisser le choix de la langue.

Je considère que ce n'est pas très coûteux, et d'après les contacts que j'ai eu à Saint-Boniface, je ne pense pas que les Franco-Manitobains demandent la traduction de tous les documents passés.

A.L.: Que deviendrait, sous votre gouvernement, l'entente passée au printemps dernier, avec le Québec, lors du passage à Winnipeg de M. Claude Morin?

C.H.: Je ne pense pas que le Manitoba devrait passer des arrangements bilatéraux avec d'autres provinces dans le domaine des droits culturels. En cette matière, nous devrions passer par le gouvernement fédéral et éviter des arrangements bilatéraux avec le Québec.

Je sais que le gouvernement du Québec tient un langage de ce genre: "Dans la mesure où les autres provinces garantiront les droits linguistiques français sans la pensée que cela devrait être lié à une condition de réciprocité avec le Québec.

A.L.: Seriez-vous prêt à encourager l'ouverture, à Winnipeg, d'un bureau du commissaire des langues officielles?

C.H.: Je ne peux pas en juger. Ceci est de ressort fédéral. Je ne pourrais pas dire si ce serait d'une grande aide que d'avoir un tel bureau à Winnipeg.



Nominations à VIA Rail Canada



Edward H. Shute



Réjean Béchamp



Jean-Pierre Laroche

M. J. Frank Roberts, président directeur général, annonce la nomination de M. Edward H. Shute, conseiller - haute direction aux Services de consultation du Canadien Pacifique et directeur pour l'Alberta de CP Rail, au poste de vice-président de l'exploitation. M. Réjean Béchamp, ancien directeur général du transport ferroviaire à Transports Canada, est nommé vice-président, développement et planning. M. Jean-Pierre Laroche, directeur du personnel du CN pour la région du Saint-Laurent, devient directeur général des ressources humaines. Tous trois auront leurs bureaux à Montréal.

Mélo Mani en Ontario

Mélo-Mani a repris sa saison artistique sur les chapeaux de roue. Ses activités, cette année, se multiplient et prennent de l'envergure. En fin de semaine dernière, forte de vingt-cinq membres, l'"équipe" de Mélo-Mani était en Ontario, participant à Hawkesbury, à une fête de la chanson organisée par l'Association canadienne-française de l'Ontario.

Dire que l'organisme a repris ses activités, c'est oublier que tout l'été, trois jeunes animateurs, deux filles, un garçon, ont visité une dizaine de villages de la province et fait chanter, jouer, et fabriquer des marionnettes aux jeunes francophones. Une réussite.

Jean Malavoy, la cheville ouvrière de la fête de la chanson, en Ontario, ne tarissait pas d'éloges, lundi matin, à l'égard de l'équipe de Mélo-Mani. "Grâce à elle, la fête a été un succès", dit-il. Et d'ajouter: "il fallait faire venir les Manitobains pour réveiller un peu les Franco-Ontariens et les faire chanter".

Quelque deux cents participants étaient sur les lieux. Le but de l'ACFO, à travers cette manifestation, était de promouvoir le chant et le mouvement choral dans l'Est de l'Ontario et de resserrer les liens entre Franco-Ontariens et Franco-Manitobains. Opération réussie, si l'on en croit les commentaires.

Un but secondaire était de jeter les bases, en Ontario, d'un mouvement régional semblable à celui que nous avons ici avec Mélo-Mani. Cette tâche incombait en grande partie à Marie Fournier, la présidente de Mélo-Mani qui animait un atelier ayant cet objectif pour thème.

La majorité des participants à la fête étaient des francophones de l'extérieur du Québec, une quarantaine de chanteurs, seulement étant venus de la Belle Province. Les chefs de choeur étaient presque tous des Manitobains.

Un spectacle public et télévisé clôturait cette fête dimanche soir. Il devrait être diffusé sur les ondes de Radio-Canada le 17 octobre prochain.

A.L.

À LOUIS-RIEL

L'assemblé annuelle des parents de l'Institut collégial Louis-Riel aura lieu mardi le 4 octobre, en la salle Alou-Web, 585, rue Saint-Jean-Baptiste. L'élection des membres du Bureau pour l'année 1977-1978 aura lieu au cours de l'assemblée.





le dimanche à 19h.

Honnêteté dans l'information

Enquêtes poussées

Besoin de commentaires

Désir d'analyses et Ouverture d'esprit

HEBDO

PROGRAMME de CKSB et de CBWFT

Semaine du 1er au 7 oct.

VOUS AIMEZ UNE GRANDE COUR, MAIS VOUS N'AIMEZ PAS COUPER L'HERBE...

Comme locataire propriétaire du Village Canadien, vous et vos enfants jouissez de tous les avantages du propriétaire, sans avoir à y subir les désavantages. L'entretien de votre logis est limité, car les gros travaux sont la responsabilité du Village. L'entretien du gazon ainsi que le déblayage de neige sont à un minimum, car encore, le Village s'en occupe. Le Village Canadien. . .c'est vraiment la seule alternative.

À VENDRE



le village canadien coop ltée

CHEMINS RIVER et ST.MARY'S, ST.VITAL — 257-1767

Ne manquez pas . . .

L'OUVERTURE OFFICIELLE

le samedi, 1er octobre, 14h00

Tous sont bienvenus!

Venez prendre un café, visiter les unités, et causer avec nos gens . . .

GRANDE PREMIÈRE DE L'ÉMISSION D'INFORMATIONS

HEBDO

DIMANCHE 2 OCTOBRE À 19H

HEBDO • un programme hebdomadaire d'affaires publiques, animé par Maurice Auger et réalisé par Martin Cloutier.

HEBDO • selon un format plus souple que celui d'une émission d'informations habituelle, va essayer de faire ressortir LE POURQUOI ET LE COMMENT DE CE QUI N'A PAS TOUJOURS ÉTÉ RÉVÉLÉ sur la scène manitobaine.

HEBDO • vous offre, en primeur, cette semaine:

" L'art de faire des intrigues de couloir"

Grâce à une entrevue d'Hubert Gauthier, de la Fédération des Francophones Hors Québec, entrevue réalisée à Edmonton lors de la rencontre des MINISTRES DE L'ÉDUCATION.

• un sujet qui mérite d'être approfondi... soyez donc au rendez-vous d'HEBDO, dimanche à 19h.

TRÈS PROCHAINEMENT À NOTRE ANTENNE

ICI , AILLEURS

une émission réalisée à Winnipeg par Léo Foucault et ayant pour sujet:

" Bilan des 8 années de pouvoir du Parti Néo Démocrate"

de plus amples détails seront fournis dans la prochaine édition de **EN DIRECT.**

.... Des Dramatiques....

«Le Coeur au ventre»

Hors série présente à compter du mercredi 5 octobre à 21 heures une excellente réalisation de Robert Mazoyer intitulée **le Coeur au ventre.**

C'est l'histoire d'une amitié entre trois garçons pour qui la boxe met fin à la solitude, à l'isolement.

Sylvain Joubert



Sophie Agacinsky



Sylvie Fennec



Au premier épisode de cette «chronique de l'amitié» comme l'appelle Robert Mazoyer on retrouve Nino Ceretti, Philippe Morand et Roger Konacker dans une salle d'entraînement pour boxeurs à Montreuil. Ceretti, boxeur oublié est devenu cascadeur. Seul Philippe Morand se souvient de lui. L'admiration, l'amitié, la jeunesse de Philippe poussent Ceretti à remonter sur le ring. On fera connaissance avec l'adversaire de Ceretti qui deviendra son ami: Roger Konacker. Ce premier épisode est déjà baigné du climat de solitude où vivent à Paris les futures gloires... de la scène artistique ou sportive.

.... De l'Actualité....

«Chronique d'un été»

C'est sous ce titre que sera présentée la première émission d'une série de quatre intitulée **Tel quel,** le dimanche 2 octobre, de 21 h 30 à 23 heures

Chronique d'un été est en fait un profil des anglophones du Canada. Dans son film, Pierre Castonguay nous fait voyager par tout le pays, en compagnie de l'animateur qui interroge des représentants de toutes les classes sociales: artistes, professeurs, paysans, pêcheurs, forestiers, chefs d'entreprises, industriels, syndicalistes, etc. Ces gens nous diront non seulement comment ils voient le Canada d'aujourd'hui et de demain, ses problèmes actuels et son avenir immédiat, mais aussi comment ils y vivent, et dans le cas de certains groupes ethniques, nous saurons pourquoi ils ont adopté notre pays, considéré par eux comme un refuge.

A Terre-Neuve, Pierre Castonguay, qui a le pied marin, accompagne son caméraman. Celui-ci est en train de filmer un objet ou un poisson (peut-être un dauphin) qu'un pêcheur, M. Reid, lui indique sur la mer.



.... De la Gaieté....

Une émission-détente à l'heure du déjeuner

Toujours souriants, toujours de bonne humeur, qu'il pleuve, qu'il grêle ou que le soleil inonde la ville **les Coqueluches** vous attendent au Complexe Desjardins tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi à midi trente.

Guy Boucher et Gaston L'Heureux



...et si vous désirez communiquer avec CBWFT

	Poste
M. Paul Dumaine, Directeur: 775-8351 -	*260*
Jaque Rochon, Chef des Nouvelles: 775-8351 -	*336*
Léo Foucault, Affaires Publiques: 775-8351 -	*268*
Martin Cloutier, Réal. Ce soir: 775-8351 -	*283*
Marcel Collet, Emissions Jeunesse: 775-8351 -	*342*
Maryse Lairot, Publicité: 775-8351 -	*249*

SAVIEZ-VOUS QUE...

3 + 2 + 3 + 2 + 2 + 10 + 5 + 3 + 2 + 3 + 2 + 3 + 3
+ 10 + 5 + 2 + 3 + 2 + 3 + 2 + 12 + 10 + 5 + 12 +
3 + 3 + 3 = 118

ET QUE...

118 minutes = 1 heure et 58 minutes

OUI! 1h58 min. d'informations
chaque jour à CKSB!

77 minutes d'informations
nationales et internationales

41 minutes d'informations locales

118 façons d'être bien renseignés!

D'heure en heure, les nouvelles :
20 fois par jour à CKSB!

Sous le signe des variétés...

Comédies musicales d'antan
samedi 1er, 21 h 00

Fred Astaire présente quelques grandes comédies musicales

Nous le verrons en compagnie de «monstres sacrés» tels que Maurice Chevalier, Louis Armstrong, Marylin Monroe, Betty Grable, Frank Sinatra et combien d'autres gloires d'Hollywood aux carrières fulgurantes qui ont enchanté des milliers de spectateurs dans des comédies musicales telles que *Gentlemen Prefer Blondes* avec Marylin Monroe; *Hello Dolly* avec Louis Armstrong et Barbra Streisand; *Can Can* avec Maurice Chevalier et Frank Sinatra; *Daddy Long Legs* avec Fred Astaire; *How to Marry a Millionnaire* avec Betty Grable et Marylin Monroe et plusieurs autres.

Fred Astaire



Dimanshowsoir
le 2, 19 h 30

Jacques Michel et Roger Whittaker

Roger Whittaker



Jacques Michel



De Roger Whittaker on a tout dit ou presque. On aime son naturel, sa bonhomie, son léger accent britannique ajoutant un charme particulier à ses interprétations. On l'aime quand il chante; quand il parle et quand il siffle.

ses chansons parfois, prennent pour dire des choses simples des détours un peu compliqués mais toujours, sont rachetées par les musiques et les idées qu'elles illustrent».

Vedettes en direct
mardi 4, 20 h 30

Hugues Aufray

il vous interprètera des chansons douces, tendres, belles et poétiques.



UN FILM À VOIR CETTE SEMAINE

«C'est bon vivre»

C'est bon vivre, la version française du drame américain intitulé *It's Good to be Alive* sera à l'affiche de l'émission **les Grands Films** le jeudi 6 octobre à 20 h 30 à la télévision de Radio-Canada.

Ce film met en vedette Paul Windfield, Lou Gossett et Ruby Dee. Réalisé par Michael Landon, *C'est bon vivre* raconte l'histoire du fameux joueur de baseball Roy Campanella qui, au faîte de sa gloire, fut victime d'un terrible accident de voiture qui le rendit paraplégique. D'abord désespéré, le joueur étoile des Dodgers finit par rassembler son courage pour enfin réussir à se réhabiliter avec l'aide de son thérapeute et de sa seconde épouse.

.... Des Informations....

Second regard
dimanche 2, 11 h 00

Ceux qui s'intéressent de près ou de loin (et ils sont légion) aux formes si diverses de l'activité spirituelle de l'Orient, en particulier à celles qui nous viennent de l'Inde, trouveront dans ce dossier, en plus d'une foule d'informations utiles, une abondante matière à réflexion. on tentenra de montrer comment on s'achemine, par ce qu'on peut appeler l'expérience intérieure, vers une Réalité transcendante où le Sujet se fond dans l'Objet. «Qui d'autre est Dieu, sinon toi?» se demande Sri Chinmoy.

Sri Chinmoy

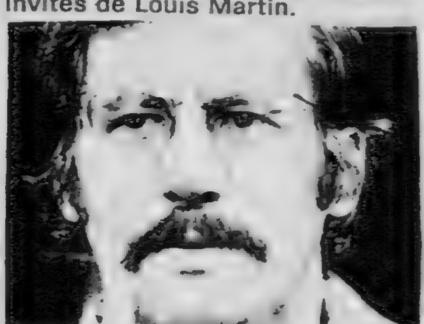


Forum
vendredi 7, 20 h 30

Des débats bimensuels sur l'actualité économique, politique et sociale

Forum

est le révélateur de l'opinion canadienne, dont les divers aspects se reflètent à travers les réactions des quatre invités de Louis Martin.





SAMEDI

1 octobre

9h00 HEIDI
9h30 WICKIE
10h00 LES MYSTÈRES DE LA TAMISE
10h30 MONSIEUR ROSEE
11h00 ES-TU D'ACCORD?
11h30 DÉCLIC
12:00 LES HEROS DU SAMEDI
13:00 FOOTBALL CANADIEN
15:30 A COMMUNIQUER
16:00 BAGATELLE
17:00 SPORTHEQUE
Compétitions olympiques. 'Boxe'' Reporter sprotif: Winston McQuade.
18:00 POURQUOI?
Début.
18:30 TELEJOURNAL
18h35 PARTOUT
19h00 LA FEMME BIONIQUE
20h00 LES CIRQUES DU MONDE
«Le Cirque central de Prague». Pas moins de 12 numéros exceptionnels d'origine tchèque avec un entr'acte consacré aux dessins d'enfants sur le monde du cirque.
21h00 COMEDIES MUSICALES D'ANTAN
Film réalisé par Marc Breaux, avec Fred Astaire, Maurice Chevalier, Marylin Monroe, Louis Armstrong, Barbra Streisand, Betty Grable, Frank Sinatra, etc. Fred Astaire fait l'historique des comédies musicales produites par la 20th Century Fox (USA)
22:30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 CINEMA

Le Fauve. Drame réalisé par Buzz Kulik, avec Burt Reynolds, Dyan Cannon et Ron Weyland Un voleur de bijoux est tué au lance-flamme. Un bijoutier qui a été dévalisé par la victime, engage un détective et le charge de récupérer ses biens (USA 73)

24:30 CINE-NUIT•

Mon nom est Pécos. Drame réalisé par Maurizio Lucidi, avec Robert Woods, Pier Paolo Capponi et Peter Carsten. Une bande sème la terreur dans un village frontalier du Mexique. Le pistolero Pécos arrive avec grand fracas dans ce petit village (It. 66)

DIMANCHE

2 octobre

9h00 LES AVENTURES DE OUI-OUI
Animation et marionnettes. Les aventures d'un petit garçon.
9:30 LES CONTES DE LA RIVE
9:45 L'EGLISE EN PAPIER
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 SECONDE REGARD
12:00 FOOTBALL AMÉRICAIN
Du Cleveland Stadium les Steelers de Pittsburgh rencontrent les Browns de Cleveland. Reporter sportif: Raymond Lebrun. Commentateur: Jean Séguin. Animateur en studio: Serge Arsenault. Réal.: Julien Dion.
14:30 A COMMUNIQUER
15:00 D'HIER A DEMAIN
''Le Monde tribal: l'homme a besoin de traditions''. Documentaire
16:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: ''Les Parcs'' (dernière de 2). Politiques d'aménagement.
17:00 INITIATION A LA MUSIQUE
17:30 CINE-MAGAZINE
18:00 LES ECRIVAINS FRANCAIS
''Les Maisons de Colette''
18:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.
18:35 TELESCOPIE
19:00 HEBDO
Réal.: Martin Cloutier. Anim.: Maurice Auger.
Début.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Dimanshowsoir. Invités: Roger Whittaker, Jacques Michel et Véronique Béliveau. R. Whittaker: «Mon pays bleu», «Le Pop song», «Le Vin, le diable et l'amour», «L'Enfant et la rose», «Moi je suis né au Kenya», «Siffleur finlandais», «Ma femme et moi» et «L'Envol». J. Michel: «Amène-toi chez nous», «Pour toi», «Voyez-vous le temps qu'il fait», «Des oiseaux plein la tête», «Une rose pour Isabelle» et «Rose chair de femme». V. Béliveau: «Bateau de papier». Duo Jacques et Véronique: «A t'attendre». Réal.: Pierre Desjardins
20:30 TEL QUEL
Chronique d'un été. Profil des anglophones du Canada. Animateur: Louis Martin. Recherche: Marguaret Davidson. Réal.: Pierre Castonguay.
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.
22:45 SPORTS-DIMANCHE
23:00 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Parti libéral.
23:10 CINE-CLUB

Abattoir 5. Science-fiction réalisé par George Roy Hill, avec Michael Sacks et Valérie Perrine, d'après le roman de Kurt Vonnegut jr. Un homme traumatisé par la guerre, le bombardement de Dresde et un accident d'avion, flotte entre son passé, sa position sociale et les espaces interstellaires (USA 71)

LUNDI

3 octobre

9:10 THE SUNRUNNERS
9:30 LES ORALIENS
9:45 MON AMI GUIGNOL
10:00 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 LAUREL ET HARDY
12:00 SESAME
12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Direction musicale: Michel Brouillette. Réal.: André Morin. Coord.: Alex Page.
13:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Rétrospective de la tournée du Conseil du statut de la femme à travers la province au printemps dernier, avec la responsable du CSF-Information et une douzaine de représentantes des groupes de femmes.
14:30 CINEMA
A communiquer
16:00 BOBINO
16:30 LE MAJOR PLUM-POUDING
17:00 L'HEURE DE POINTE
Début.
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 DANIEL BOONE
''Le Petit Infirme''.
20:00 A CAUSE DE MON ONCLE
20:30 LE PONT
Téléroman de Michel Greco.
21:00 TELE-SELECTION
Punch et Jody. Drame
22:30 TELEJOURNAL

Lecteur: Gaétan Barette.
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 ARSENE LUPIN

. «Arsène Lupin contre Sherlock Holmes». Un certain Dautrec achète à l'enchère le fameux diamant de Marie Antoinette. Peu de temps après, il est assassiné et le diamant disparaît. Le détective Sherlock Holmes, requis par le préfet voit dans le vol l'oeuvre d'Arsène Lupin mais ne peut se résoudre à le croire coupable du meurtre.

24h05 CINÉMA
L'Acrobate. Comédie réalisée par Jean-Daniel Pollet, avec Claude Melki, Lawrence Bru et Guy Marchand. Un garçon solitaire et timide se trouve soudain des dispositions pour le tango (Fr. 75).

MARDI

4 octobre

9:15 LES 100 TOURS DE CENTC]
9:30 LES ORALIENS
9:45 OUM, LE DAUPHIN BLANC
10:00 YOU HOU
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 DOCTEUR SIMON LOCKE
12:00 LE MONDE EN LIBERTE
12:30 LES COQUELUCHES

Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Direction musicale: Michel Brouillette. Réal.: Jean-Paul Leclerc. Coord.: Alex Page.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA•
16:00 BOBINO
16:30 PICOTINE
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20:00 GRAND-PAPA
20h30 VEDETTES EN DIRECT
Invité: Hugues Aufray. Réal.: Marcel Brisson.
21h00 LES AS
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu. Avec Marc Legault, Lionel Villeneuve, Liliane Jolin-Peuvion, Alpha Boucher, Yvon Leroux, Marc Proulx, Arthur Bergeron, Jean-René Ouellet, Candice Greene, Joanne Côté, Diane St-Onge et Paul Dion. Guy Leclerc et son collègue sont à la recherche d'une fille nommé Baguira qui serait impliquée dans l'affaire de drogue. Réal.: René Verne.
21h30 TÉLÉMAG
Magazine d'actualité animé par Pierre Nadeau. Rech.: Marc Bourgault. Reporters: Gilles Gougeon, René Mailhot, Michel Pelland, François Perreault, Daniel Pinard et Armande Saint-Jean. Réal.: Nicole Aubry, Lyse Distexhe, Georges Dufresne, Normand Gagné, Michel Poirier, Marc Renaud, Jean Saint-Jacques et Hélène Saint-Martin. Réal.-coord.: Micheline Di Marco.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h55 NOUVELLES DU SPORT
23h05 RENCONTRES
Invité: Gustave Thibon, philosophe (1re de 2). Animateur: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23h35 PROPOS ET CONFIDENCES
François Hertel se raconte (3e de 4). Réal.: Jean Faucher.
24h05 CINEMA
Un caïd. Film de guerre réalisé par Bryan Forbes, avec George Segal, Tom Courtenay et Charles Fox. La vie de prisonniers américains et anglais dans un camp de concentration japonais (USA 65).

MERCREDI

5 octobre

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 TOPINO
Les aventures d'un rat musqué
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 VIRGINIE
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Etre parents». Monsieur Jean-Guy Doucet, psychologue, parle du mensonge chez l'enfant. — «Photographie». Monsieur Yvon Richard explique la manipulation des appareils complexes du 35 mm.
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine orientale: le steak terryaki, avec Keidok Turcot. —
11h30 LES GRAND-MÈRES
«Lotbinière». Film réalisé par René Avon. Lucide et intelligent, M. Florient Lemay, un sagace vieillard possède un verbe intarissable.
12h00 MINI-FÉE
Dessins animés. «Procès au royaume».
12h30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: Roger Joubert. Réal.: Normand Mathon.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Portrait d'une artiste de chez nous, Marcelle Ferron, peintre. Entrevue: Françoise Faucher. Réal.: Robert Séguin.
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Des gens de la Gaspésie rencontrent leurs confrères de Montréal.
16h00 BOBINO
16h30 LE GRENIER
17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mercredi: le théâtre et les restaurants. Réal.: Royal Marcoux.
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
''Un grand patriote''.
20:00 JAMAIS DEUX SANS TOI
20:30 RETRO-SPEC
21:00 HORS SERIE
Début. Le Coeur au ventre.
22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Début.
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23h05 REFLETS D'UN PAYS
De Vancouver. «La Culture des fruits dans l'Okanagan». Les problèmes économiques, climatiques et naturels des arboriculteurs fruitiers; la compétition américaine, les coûts de production plus élevés que partout ailleurs et l'incertitude sur l'avenir du programme gouvernemental d'assurance-récolte. Recherche et
24h30 CINEMA
Un homme qui dort. Etude psychologique réalisée par Bernard Queysanne, avec Jacques Spiesser. Voix de Ludmilla Mikaël (Fr.-tunisien 73).

JEUDI

6 octobre

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 OUM. LE DAUPHIN BLANC
10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Oenologie ou connaissance des vins
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 FIFI BRINDACIER
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
16:00 BOBINO
16:30 GRUJOT ET DELICAT
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19h00 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE
«La Maison réinventée: l'espace intérieur». Les premiers Français s'installèrent tout d'abord ici dans des maisons identiques à celles qu'ils avaient quittées en Europe, par besoin instinctif de sécurité.
19h30 DU TAC AU TAC
Comédie d'André Dubois, en collaboration avec Raymond Plante.
20:00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
20:30 LES GRANDS FILMS

C'est bon vivre. Drame réalisé par Michael Landon, avec Paul Winfield, Lou Gossett et Ruby Dee. Un fameux joueur de baseball du club des Dodgers était au faite de sa gloire lorsqu'un grave accident d'automobile le rendit paraplégique. D'abord désemparé, il finit par rassembler son courage et se réhabilite

22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23h05 CINEMA
Seul chez les loups. Policier réalisé par Joseph Sargent, avec Christopher George, William Schaller, Keith Carradene et Joel Grey. Les hautes autorités policières ont choisi un agent dont le dossier est irréprochable, pour accomplir une dangereuse mission (USA).
24h30 CINÉ-NUIT
La Loi. Drame de moeurs réalisé par Jules Dassin, avec Gina Lollobrigida, Pierre Brasseur, Yves Montand et Marcello Mastroianni. Dans un petit port du sud de l'Italie, le jeu de la Loi permet au gagnant de faire subir au perdant toutes les humiliations (68).

VENDREDI

7 octobre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 MON AMI GUIGNOL
10:00 TAM-TAM
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11h00 FAIRE ET DÉFAIRE
Les relations de l'homme avec le monde qu'il s'est créé. «Verdure avant toute chose».
11:30 LE ROBINSON SUISSE
12:00 SESAME
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LES ATELIERS
15:30 LES CHIBOUKIS
15:45 MINUTE MOUMOUTE!
16:00 BOBINO
16:30 MAIGRICHON ET GRAS-DOUBLE
17:00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du vendredi: les grands spectacles et les loisirs.
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 MARCUS WELBY, M.D.
''Secrets d'alcôve''.
20:00 ALLER-RETOUR
Circuit touristique de la province d'Ontario. Animateur: Jacques Duval. Réal.: Henri Paré.
20:30 FORUM
21:30 SCENARIO
''Le Train sauvage''. Pièce de Raymond Plante. (3e de 4).
22:00 SCIENCE-REALITE
Magazine d'actualité scientifique.
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 POLI. PROVINCIALE
23:35 CINEMA

Frénésie. Drame réalisé par Alfred Hitchcock, avec Jon Finch, Alec McCowen et Barry Foster. Une série de meurtres se produit à Londres et les victimes sont des femmes étranglées à l'aide d'une cravate. Un ancien pilote de la R.A.F. attitre les soupçons de la police lorsque son ex-femme et sa maîtresse sont successivement tuées par le maniaque qui se trouve être un de ses amis (USA 73).
CINÉ-NUIT
Stimulation. Drame psychologique réalisé par Paolo Spinola, avec Enrico Maria Salerno, Nadja Tiller et Mita Medici. Un industriel menace de quitter sa maîtresse. La fille de la femme entreprend de séduire l'industriel pour assurer à elle et à sa mère, la vie confortable à laquelle elles sont habituées (It. 66)

L'ANNÉE '76 - '77 AU C.C.F.M.

Le texte que nous présentons ici à nos lecteurs est un résumé du rapport annuel du Centre culturel franco-manitobain pour l'année 1976-1977.

UN CENTRE CULTUREL DANS UN MILIEU MINORITAIRE....

A la fin de l'année fiscale 75-76, c'est la crise....et les premiers mois de l'année 76-77 resteront inscrits dans les annales du CCFM. Ce fût, en fait, une époque de grandes décisions; mais que faire, lorsqu'au printemps 76 on fait face à un déficit de l'ordre de $67,500 . Les dénigreurs du projet devaient se réjouir, l'éléphant blanc se concrétisait. Le CCFM était-il simplement un expédient politique ou quoi?

Les dirigeants du CCFM et le Conseil d'administration ne le voyaient pas de cet oeil, et puisque le bâtiment était là, et bien il servirait les Franco-Manitobains envers et contre tout. Belle philosophie, toutefois face à la crise financière, il faut prendre des mesures draconniennes, et le conseil d'administration le fait.

Après une rencontre avec le Ministre des affaires culturelles de la province, M. René Toupin, le Conseil d'administration émet un communiqué de presse et annonce les décisions prises pour pallier à la situation.

1) Les postes de directeur et d'administrateur seront dorénavant fusionnés dans un seul poste, celui de directeur général. Le nouveau poste, effectif dès le 15 avril, sera pourvu dans les délais les plus brefs.
2) L'absence d'octrois pour la programmation aura pour effet une diminution du nombre des activités, laquelle oblige le Conseil d'administration à une réduction de son effectif d'employés, dans l'attente de précisions financières des gouvernements fédéral et provincial dans ce domaine.
3) Le CCFM ne ferme pas ses portes mais se voit obligé de restreindre ses activités et services et procéder à six mises-à-pied.

Le Ministre, l'Honorable René Toupin, nomme Monsieur Gérald Turenne comme directeur intérimaire et lui confie la tâche suivante-- maintenir le lien entre les employés du Centre et les groupes résidents et faire une évaluation du CCFM pour le Ministère.

Monsieur Gérald Turenne devient donc directeur intérimaire du Centre Cultural Franco-Manitobain. L'activité prédominante de cette période fut l'évaluation que rédigea Monsieur Turenne. Il s'agissait là d'une étude traitant de trois thèmes fondamentaux que voici: 1) le mandat du CCFM; 2) ses structures administratives; et, 3) son financement.

Aucun programme spécifique ne fut mis sur pied durant cette période. C'est donc dire que les activités du Centre Culturel Franco-Manitobain furent maintenues au minimum. Le personnel était réduit aux personnes suivantes: - le directeur général intérimaire; - le chef de bureau; - une commis-dactylo; - le chef technicien; - un technicien; - le chef de maintien; et, - quatre concierges.

ORIENTATION ENTRE AOÛT 76 ET MARS 77

Au cours de cette année d'opération, les dirigeants du Centre Culturel Franco-Manitobain ont tenté de mettre sur pied des programmes et des activités qui répondraient aux besoins de tous les Franco-Manitobains tout en tenant compte de ne pas offrir une programmation concurrentielle, mais plutôt complémentaire, à celle déjà offerte pas les autres organismes culturels.

Les quatre principaux objectifs du CCFM durant l'année 1976 - 1977 ont été les suivants; 1) Accroître la programmation (services et activités) du Centre afin de répondre davantage aux besoins; 2) Continuer à assurer une coordination provinciale dans le domaine des activités culturelles d'expression française; 3) Jouer un rôle prépondérant dans le domaine de l'éducation française voire même dans les écoles françaises, en apportant un appui au système scolaire quant à l'intégration culturelle dans les écoles; 4) Mettre sur pied des projets d'autofinancement.

Le Conseil d'administration du CCFM a égalément identifier sa clientèle de deux façons: 1) les Franco-Manitobains de tous les niveaux socio-économiques, et 2) quatre groupes d'âge, à savoir les enfants (2 à 11 ans), les adolescents (12 à 17 ans), les adultes (18 à 64 ans), et l'âge d'Or (65 ans et plus).

RÉALISATIONS
Animation culturelle externe

Les buts de ce programme étaient d'assurer une liaison entre le Centre Culturel Franco-Manitobain et les vingt comités culturels ruraux de la province, de les assister dans l'organisation d'activités diverses, et d'impliquer certains organismes franco-manitobains dans le domaine de la culture.

Les activités majeures de ce programme durant l'année furent les suivantes: (a) une visite de tous les comités culturels de la province en octobre et novembre. (Deux mois pour effectuer ces visites et pour organiser le Plein d'Essence Culturel); (b) le Plein d'Essence Culturel qui eut lieu le 20 novembre 1976 (grande rencontre provinciale de tous les comités culturels); (c) une journée provinciale de coordination et de plannification culturelle qui eut lieu le 5 mars 1977; (d) un service d'information mensuel permettant à tous les comités culturels d'insérer leurs activités dans un calendrier mensuel préparé par l'agent d'information du CCFM; (e) une présence et une participation du CCFM à unn bon nombre d'activités extérieures--dont voici quelques exemples: - le Comité des Six (un comité regroupant les présidents des 6 plus importantes organisations franco-manitobaines qui avait comme mandat de développer les stratégies d'intervention auprès du gouvernement provincial en matière d'éducation française); - l'atelier culturel à l'assemblée annuelle de la Société Franco-Manitobaine; - le Comité d'Organisation des Tournées Nationales; - Le Colloque Culturel de l'Ouest (à Fort San en Saskatchewan); - une fin de semaine de leadership organisée par le Conseil Jeunesse Provincial; - les séances de développement communautaire, organisées pas la Société Franco-Manitobaine; - un concours de poésie divisionnaire (Division Scolaire de la Rivière-Seine) à Lorette; - etc...

Animation culturelle interne

Ce programme, de pair avec le programme d'animation paraculturelle, se voulait un programme d'activités culturelles des plus intéressantes qui inciteraient la population à fréquenter le Centre Culturel Franco-Manitobain. Comme but, rien de grandiose -- tout simplement, assurer toute une gamme d'activités culturelles au Centre.

Le CCFM a donc organisé les activités suivantes: (a) huit expositions, dont cinq expositions scolaires; (b) deux spectacles; (c) dix cours: yoga, danse classique ou ballet, tricot-crochet, guitare, céramique et confection de piqués; (d) cinq soirées de films; (e) deux concours -- recettes canadiennes-françaises et dessins d'enfants; (f) un café-rencontre avec une spécialiste en arts plastiques; et, (g) un atelier technique.

Animation paraculturelle

Ce programme tente d'attirer des jeunes et des adultes intéressés aux loisirs et aux activités sociales plutôt qu'aux activités dites "culturelles".

En résumé, les activités sociales organisées au CCFM entre septembre 1976 et mars 1977: (a) deux soirées familiales pour personnes de l'âge d'Or; (b) une soirée "fondue bourguignonne" (repas, artiste, invité et danse); (c) cinq soirées dansantes et deux soirées-rencontres pour personnes seules; (d) une soirée "boeuf bourguignon" (repas, artiste invité, danse); (e) cinq discothèques, quatre pour les 18 ans et plus, et une pour les 12 ans à 17 ans; (f) une conférence sur la méditation transcendantale; (g) un vin et fromage.

Le CCFM a également encouragé et parrainé trois clubs autonomes: (a) un club de badminton; (b) le Club Toastmasters Louis Riel; (c) le Club de Fer-à-Cheval Franco-Manitobain.

Animation sportive (P.I.L.)

Ce programme vit le jour grâce à une subvention dans les cadres du Programme des Initiatives Locales. Il s'agissait de mettre sur pied une programmation en français pour ceux et celles qui sont plutôt interessés aux activités sportives et/ou aux activités en plein air.

Les activités suivantes ont été organisées entre novembre 1976 et mars 1977: (a) une fois par semaine, la natation à la piscine Bonivital; (b) deux fois par semaine, un atelier d'exercices physiques pour dames; (c) deux fois par semaine, une partie de ballon-volant; (d) deux randonnées de ski de fond; (e) deux fois par semaine, le badminton (parfois, le ping-pong); (f) une équipe de balle-molle; (g) une partie hockey-salon.

Animation culturelle - programmes pour enfants (P.I.L.)

Le premier but de ce programme était de fournir un service de garderie française aux mamans franco-manitobaines ne travaillant pas à l'extérieur de foyer, afin de leur permettre de poursuivre leurs intérêts personnels. Le deuxième but était d'organiser des activités culturelles pour l'enfance franco-manitobaine.

Programmes réalisés: (a) une garderie employant deux gardiennes à plein temps (ouverte du mardi au vendredi inclusivement de 9h00 à 17h00 et le samedi de 10h00 à 16h00; (b) deux journées de jeunes, auxquelles une centaine de jeunes participaient à des ateliers de danse, de peinture, de marionnettes, etc....ainsi qu'aux activités suivantes: sports, cinéma, activités en plein air, etc...; (c) deux cours de gymnastique pour enfants, une fois par semaine (d'une durée de 10 semaines chacun); et, (d) un cours de dessin-peinture, une fois par semaine (d'une durée de 22 semaines). Ce programme a été réalisé grâce à une subvention dans le cadre du Programme des initiatives locales.

Information

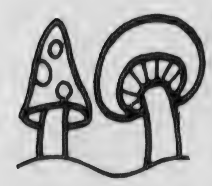
Ce programme visait à promouvoir les activités et les programmes du CCFM, à informer la population franco-

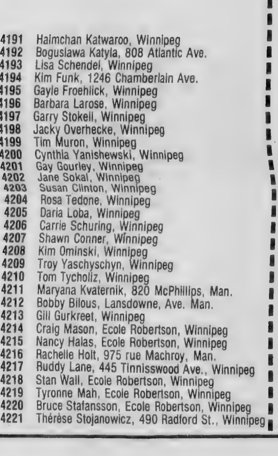
(suite, page 21)

La Page de Bicolo ...

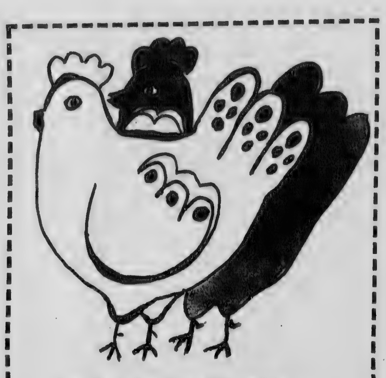


Allo toi !
J'aimerais bien connaître ton école. Veux-tu m'en parler ?
Je réserve un coin pour ton école. Lis bien la page.
Bicolo





4191 Haimchan Katwaroo, Winnipeg
4192 Boguslawa Katyla, 808 Atlantic Ave.
4193 Lisa Schendel, Winnipeg
4194 Kim Funk, 1246 Chamberlain Ave.
4195 Gayle Froehlick, Winnipeg
4196 Barbara Larose, Winnipeg
4197 Garry Stokell, Winnipeg
4198 Jacky Overhecke, Winnipeg
4199 Tim Muron, Winnipeg
4200 Cynthia Yanishewski, Winnipeg
4201 Gay Gourley, Winnipeg
4202 Jane Sokal, Winnipeg
4203 Susan Clinton, Winnipeg
4204 Rosa Tedone, Winnipeg
4205 Daria Loba, Winnipeg
4206 Carrie Schuring, Winnipeg
4207 Shawn Conner, Winnipeg
4208 Kim Ominski, Winnipeg
4209 Troy Yaschyschyn, Winnipeg
4210 Tom Tycholiz, Winnipeg
4211 Maryana Kvaternik, 820 McPhillips, Man.
4212 Bobby Bilous, Lansdowne, Ave. Man.
4213 Gill Gurkreet, Winnipeg
4214 Craig Mason, Ecole Robertson, Winnipeg
4215 Nancy Halas, Ecole Robertson, Winnipeg
4216 Rachelle Holt, 975 rue Machroy, Man.
4217 Buddy Lane, 445 Tinnisswood Ave., Winnipeg
4218 Stan Wall, Ecole Robertson, Winnipeg
4219 Tyronne Mah, Ecole Robertson, Winnipeg
4220 Bruce Stafansson, Ecole Robertson, Winnipeg
4221 Thérèse Stojanowicz, 490 Radford St., Winnipeg



J'AI DES POULES A VENDRE

J'ai des poules à vendre,
Des noires et des blanches ;
J'en ai tout plein mon grenier,
Elles descendent les escaliers.
Quatre, quatre pour un sou,
Mademoiselle, mademoiselle ;
Quatre, quatre pour un sou,
Mademoiselle, en voulez-vous ?

DEVINETTES

1) Que fait un pou sur une cloche?
2) Quel est le comble de la sécheresse?
3) Quelle différence existe-t-il entre une théière et un cigare?
4) Quelle différence existe-t-il entre un avocat et un escalier?

4) Un avocat fait lever la main et un escalier fait lever les pieds.
3) Une théière fait mon thé [monter] et un cigare fait des cendres [descendre].
2) Faire un mille en canot pour aller chercher de l'eau; ou qu'une vache donne du lait en poudre.
1) Pouding.



COURRIER

Merci à Doris Paquette pour la carte postale d'Atikokan, Ontario. Merci aussi à mes amis qui m'ont envoyé des lettres de remerciements pendant les vacances d'été.

Diane Sorin, Sainte-Agathe, Manitoba.

Daniel Lussier, 19 baie Cypress, Saint-Boniface, Man.

Lise Durand, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

Lorraine Chatel, Saint-Claude, Man.

Henri Dequier, Saint-Claude, Man.

Michelle Moreau, Sainte-Anne, Man.

Carole Vandal, Ile-des-Chênes, Man.

Jo-Anne Balcaen, LaBroquerie, Man.

Daniele Dubois, 909 Sainte-Thérèse, Saint-Norbert, Man.

Louise Arnaud, 260 Kitson St., Saint-Boniface, Man.

6 LETTRES CACHEES

THEME : LE BON GOUT D'UN FRUIT

A
alise
ananas
B
banane
C
cenelle
D
datte
F
figue
fraise
J
jus
L
lime
limette
M
merise
mûr
mûre
N
noix
O
orange
P
pavie
poire
pomme
R
raisin
S
sec

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	N	A	N	A	B	J	U	S	E
2	M	E	C	S	A	N	A	N	A	R
3	N	T	F	I	G	U	E	M	O	U
4	O	T	E	M	I	L	E	E	R	M
5	P	E	I	X	E	R	R	R	A	F
6	E	M	T	S	I	E	U	I	N	R
7	T	I	I	S	I	O	M	O	G	A
8	T	L	E	V	R	O	N	P	E	I
9	A	C	A	N	I	S	I	A	R	S
10	D	P	N	C	E	N	E	L	L	E



MON ÉCOLE

C'est un coin de ma page réservé pour toi si tu veux bien me parler de ton école.

Qu'est-ce qui se passe dans ton école?

Combien d'étudiants y a-t-il? Combien de professeurs?

Avez-vous participé à la journée d'accueil?

Y a-t-il une activité intéressante que tu aimerais me raconter?

Ce coin c'est pour "ton école", raconte-moi ce qui s'y passe!

L'année dernière j'ai reçu des nouvelles de:

Sainte-Anne par Lise Fiola

Saint-Norbert par Lynne Cénérini, Patricia Vouriot, Rita Boulet et Murielle Saint-Amant

Saint-Jean-Baptiste par Roxanne Beaudette

Saint-Pierre-Jolys par Diane Forest

Ecole Lavallée, Saint-Vital par les élèves de la 5e année.

Tel que promis, vous recevrez chacun un prix de mon Club.

A chacun, MERCI de votre belle contribution. Ecrivez encore!

Bicolo

MON ÉCOLE

Cher Bicolo,

Notre classe et les grades 3 et 5 ont visité le parc Spruce Woods et le désert de Carberry. Il y avait beaucoup de chiens de prairies et d'insectes.

On a marché 5 milles dans le désert. C'était très chaud et j'avais soif. On a vu les dunes de sable et les plantes. Nous avons marché sur les dunes et quand on montait c'était difficile!

Et le soir on a eu un feu de camp. Et on chantait autour du feu. J'ai eu beaucoup de plaisir et j'espère qu'on retournera encore l'an prochain.

Un membre,
Patricia Vouriot,
Saint-Norbert, Man.

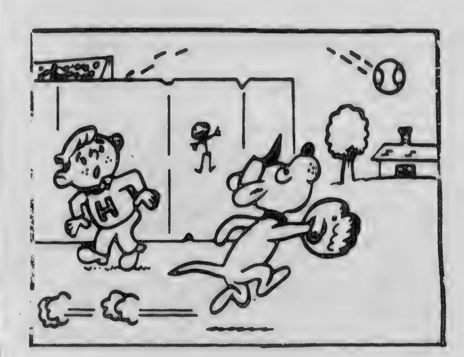
Merci à deux petites amies qui m'ont aussi décrit cette même sortie de fin d'année: Rita Boulet et Murielle Saint-Amant de Saint-Norbert.

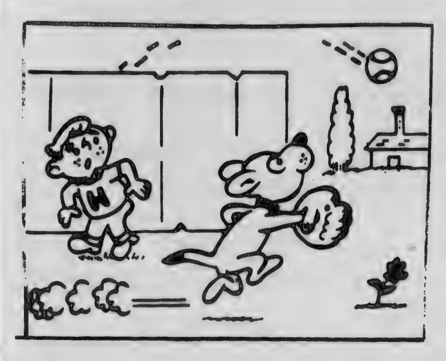
Bicolo



Es-tu bon observateur?

Regarde bien ces 2 dessins; peux-tu trouver 12 différences?





MEMBRE GAGNANT

**No 698 - Guy Bisson, 11 ans
45 baie Durham, Saint-Boniface**



ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta Carte de Membre. A chaque semaine un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

....

Code postal: ....

Age: .... Grade: ....

CONCOURS D'AUTOMNE

Ne pas oublier de regarder la page de la semaine dernière.



LA fff NOUS INFORME

JOURNÉE "MINI-FRANCO-FUN"

Les mères du groupe "Mini-Franco-Fun" de Saint-Vital planifient pour vous une journée inoubliable. Vous pourrez participer à des ateliers de narration, musique, gymnastique, marionnettes, bricolage. Vous aurez également l'occasion d'entendre Jeannette Fillion-Rosset, psychologue, vous parler du développement chez l'enfant de la naissance à 5 ans, ainsi que de la façon de développer et de garder l'amitié de vos enfants.

POUR QUI?
Toutes les mères ayant des enfants au programme "Mini-Franco-Fun".

OÙ?
Salle Saint-Eugène, 1009, chemin Sainte-Marie, Saint-Vital.

QUAND?
Samedi le 22 octobre 1977, de 9h00-16h00.

COÛT
$3.00 par personne.

LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA S.F.M. ET L'ÉDUCATION DES ADULTES

COURS:
"Efficacité des parents". ("Parent Effectiveness Training" - P.E.T.) Offert en français, par M. Louis Druwé.

DATE:
Du 18 octobre au 6 décembre, de 8h00 à 11h00, huit mardis consécutifs

LIEU:
Ecole Lavallée, angle chemin Sainte-Anne et rue Béliveau

COÛT:
$30.00 par personne
$45.00 par couple
Le coût de l'inscription inclut le texte et le matériel.

L'inscription sera limitée à 26 participants. Nous vous suggérons de vous inscrire d'avance, en communiquant avec Claudette Péloquin au 257-5691 ou Rita Lécuyer au 253-1894.

CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

OÙ:
À la Cathédrale - Salle de l'audio-visuel

QUAND:
Le 1er octobre 1977

HEURE:
De 9h00 à 17h00

POURQUOI:
Le C.J.P. veut réunir les jeunes de 15 à 25 ans pour qu'ils puissent prendre conscience des diverses positions des partis politiques du Manitoba. Il y aura des représentants de chaque parti. Venez donc vous informer afin de pouvoir participer activement aux élections.

Le C.J.P. est à votre disposition,pour plus d'informations, appelez au 233-4915.

CRÉATION D'EMPLOI

Le gouvernement du Manitoba annonçait le 14 septembre qu'il ajouterait $6 millions au projet d'emploi commencé cet été. Le projet d'emploi pour l'automne et l'hiver débutera entre le 7 novembre et le 1er décembre.

Ce programme s'adresse aux groupes locaux et aux petites entreprises, les critères seront à peu près les mêmes que ceux du projet d'emploi d'été.

1 - La priorité sera donnée à des projets communautaires;
2 - Un maximum de $20,000 sera alloué pour un projet spécifique;
3 - Le projet doit assurer un emploi pour un minimum de 16 semaines;
4 - Le projet ne peut débuter qu'après approbation officielle.

Nous tenons à féliciter tous les organismes et entreprises qui ont participé au programme cet été, et nous incitons tous les organismes et entreprises francophones à profiter du programme de l'automne et de l'hiver. Si votre projet d'été fut refusé, ne vous découragez pas. Répétez votre demande.

Pour plus d'informations et une formule d'inscription, appelez Jean-Louis au 233-4915.

COURS D'ÉCONOMIE

LA SOCIETÉ FRANCO-MANITOBAINE en collaboration avec LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE offrira quatre cours d'économie durant l'année 1977-78. Les frais d'inscription s'élèvent à environ $35.00 par session.

1 - Cours fondamental en gestion des affaires. Ce cours est conçu pour les participants qui s'orientent vers un poste de gérant ou d'administration .
2 - Cours en administration, étude approfondie des fonctions de gérance, administrateur, etc.
Sujets traités entre autres: organisation, planification, direction et contrôles.
3 - Cours de rédaction de lettres d'affaires, de mémoires, etc.
4 - Gestion de finance personnelle. Ces sessions sont conçues pour ceux qui désirent exploiter à leur avantage les situations financières possibles.

Toutes ces sessions sont conçues pour développer et promouvoir les connaissances de base des affaires des participants afin de les aider à réussir en affaires.

Si ces cours vous intéressent, ou pour plus de renseignements, appelez Jean-Louis au 233-4915.

SAINTE-AGATHE VOUS INVITE

Les Chevaliers de Colomb préparent pour vous...
UN SOUPER DE RÔTI DE BOEUF.

Rendez-vous en grand nombre au souper provincial de Sainte-Agathe, le 20 octobre entre 12h00 et 19h30.

On vous y attend!

RENCONTREZ LES CANDIDATS

LE COMITÉ DE PARENTS DES CLASSES FRANÇAISES vous invite à venir rencontrer les trois candidats de la circonscription de Springfield à l'élection provinciale du 11 octobre.

DATE: le 4 octobre 1977
HEURE: 19h45
LIEU: au gymnase de l'école

Venez voir ce que les trois candidats ont à offrir. Vous aurez l'occasion de poser des questions.

C.C.F.M.... (suite)

manitobaine dans le domaine culturel, à organiser la publicité pour toutes les activités du CCFM., etc...

Les principales activités ont été les suivantes: (a) recevoir et préparer pour classification et ou diffusion toute information d'intérêt au personnel du Centre, au Conseil d'administration du Centre et aux comités culturels; (b) voir à la préparation du tableau de coordination de toutes les activités culturelles et récréatives franco-manitobaines et faire paraître ce tableau mensuellement dans LA LIBERTÉ; (c) interview hebdomadaire à CKSB; (d) voir à la préparation et à la diffusion de communiqués de presse émis par le Centre Culturel Franco-Manitobain; (e) maintenir les liens étroits avec plusieurs organisations francophones, surtout les organisations culturelles (travail de relations publiques); (f) voir à l'organisation de la publicité pour toutes les activités du Centre; (g) assister certains groupes dans leur publicité; (h) s'occuper de la distribution d'affiches, de dépliants, de lettres circulaires, etc... pour spectacles ou autres activités culturelles; (i) promouvoir la vente de billets; (j) s'occuper des panneaux d'informations à l'intérieur et à l'extérieur du Centre.

Collaborations

Il s'agit d'une collaboration accentuée entre le Centre Culturel Franco-Manitobain et autres organismes intéressés à propager et à développer la culture canadienne-française au Manitoba.

(a) CKSB Radio-Canada (une discothèque); (b) l'Association Canadienne d'éducation de langue française (le Salon du Livre); (c) la Chorale des Intrépides (le récital Henri Brassard); (d) le Cercle Molière (le Festival Théâtre Jeunesse); (e) la Société Franco-Manitobaine (le programme culturel de l'Assemblée Annuelle); (f) le Conseil Jeunesse Provincial (une soirée dansante); (g) etc...

COORDINATION ET GÉRANCE INTERNES

Coordination interne

Il s'agit essentiellement de coordonner les efforts de six groupes résidents, et du Centre Culturel Franco-Manitobain. Deux des services de coordination sont les suivants: (a) Le service de réception qui embauche deux réceptionnistes à plein temps, permet de coordonner et de diffuser l'information; (b) le service technique, en plus d'assurer la technique pour les activités du Centre, offre un programme de formation aux techniciens des groupes culturels résidents et extérieurs et surveille les salles de contrôle lorsqu'elles sont utilisées par ces groupes.

Gérance interne

Cette fonction comprend plusieurs services souvent pris pour acquis mais sans lesquels le CCFM pourrait difficilement fonctionner: (a) service de locations de salles; (b) comptabilité et tenue de livres; (c) service de réception; (d) service de conciergerie, qui emploie un responsable de l'entretien, trois concierges à temps complet, et un concierge à temps partiel. (Rappelons que l'édifice du CCFM est ouvert de 8h00 du matin à 1h00 du matin sept jours par semaine.)

Planification

Le Conseil d'administration du Centre Culturel Franco-Manitobain a tenu quatorze (14) réunions durant l'année fiscale 1976-1977, et ce, sans compter les réunions du Comité Exécutif. D'autres comités internes ont également siégé. Quatre journées d'étude ont également eu lieu, dont trois pour le personnel et une pour le Conseil d'administration.

AUTRES PROJETS

Puisque les subventions du Secrétariat d'Etat et du Ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires Culturelles du Manitoba tardaient à venir, les dirigeants du CCFM se sont tournés vers d'autres programmes existants pour obtenir des fonds. Certains projets ont été acceptés;

Ces projets sont les suivants: Projet d'animation et de loisirs (Programme des initiatives locales 767-77; Projet de promotion (diaporama) (Fondation Radio St-Boniface Inc.); Projet d'animation par le livre (Conseil des arts du Canada); Camp d'été (Jeunesse-Canada au travail).

Le CCFM compte bien continuer à rechercher d'autres sources de revenu et également mettre sur pied des projets d'auto-financement. D'ailleurs, notons que durant l'année fiscale 76-77, le CCFM a auto-financé plus de $65,000.00 de revenu.

Pour terminer ce résumé, il est intéressant de jeter un coup d'oeil sur la fréquentation du Centre entre le 1 avril 76 et le 31 mars 77.

(a) activités du Centre
(de septembre à mars)
11,967

(b) autres activités
(d'avril à mars)
67,800

soit au total
79,767

Vu les résultats obtenus, malgré des ressources financières restreintes on doit convenir que le CCFM a sa raison d'être, et qu'il a rempli son rôle. Il serait à souhaiter que les gouvernements le réalisent et agissent en conséquence. ■

Saint-Pierre-Jolys

À LA BIBLIOTHÈQUE

La semaine du 1er au 8 octobre est la semaine des bibliothèques, au cours de laquelle plusieurs événements se dérouleront, dont une pièce de théâtre intitulée "Magic Fox", pour enfants et adultes, présentée sous les auspices du "Public Library Services". Nous espérons rencontrer alors les personnes qui s'intéressent aux projets de la bibliothèque. Il y aura à la bibliothèque de Saint-Pierre-Jolys une exposition de livres d'auteurs canadiens. Venez à la bibliothèque: de bons livres vous y attendent.

La bibliothécaire

Somerset

L'HISTOIRE EST ÉLOQUENTE

C'est le 25 août 1952 que sept religieuses des SNJM répondent à l'appel de l'abbé Edmond Lavoie et viennent prendre résidence à SOMERSET. Bien que la construction du couvent soit encore en construction et ne sera pas terminée que le 11 octobre, les religieuses trouvent bon accueil tant au presbytère qu'à la résidence Yves Rocan. Elles sont déjà là pour l'ouverture des classes le lendemain dans la nouvelle Ecole Richard aussi encore en construction.

En plus d'être des professionnelles de l'enseignement académique, les religieuses commencent des classes de musique, des journées de parents à l'école, et assurent l'enseignement de la religion avec examen du diocèse, encouragent l'enseignement du français et le développement culturel dramatique.

Peut-être maintenant moins nombreuses dans l'enseignement académique aux écoles, nos religieuses ont entrepris la visite des vieillards et malades depuis déjà quatre ans. Leur dévouement et encouragement constant au travail paroissial les gardent intimement liées à la mission de l'Eglise et à ses ministères variés. Près des écoles toujours situées à côté de l'église paroissiale, leur résidence traduit bien leur double mission professionnelle et spirituelle.

C'était jour de joie et de liesse en ce dimanche 28 août car la paroisse fêtait le 25e anniversaire de l'arrivée des religieuses des SNJM parmi nous. La messe eut lieu à 1hr. 30 et fut concélébrée par M. René Touchete assisté de M. Roland Bélanger, ancien curé de la paroisse. Des beaux chants appropriés tel que le refrain après la lecture "Ce jour que fit le Seigneur est un jour de joie alléluia", des décorations, et des fleurs, ajoutaient un cachet spécial à cette belle cérémonie. Au début, Mme. Anita Poiron, présidente du conseil paroissial, souhaita la bienvenue à nos distinguées visiteuses. M. le Curé Touchette rappela tout-ce que les religieuses avaient accompli durant ces vingt-cinq dernières années.

Mme Marina Lafrenière, au nom des anciennes élèves présenta les hommages, et montra notre reconnaissance envers elles. M. Roland Bélanger, ancien curé, apporta ses félicitations.

A l'issue de la cérémonie, tous se rendirent à la salle paroissiale pour un café rencontre. Quelle joie sur tous les visages, de rencontrer les anciennes maîtresses, de se rappeler des souvenirs. Ces courts moments resteront longtemps gravés dans nos mémoires. Tous ces élèves qui depuis vingt-cinq ans ont bénificié de votre dévouement, et qui aujourd'hui sont disséminés dans tous les coins de la province, et d'ailleurs, et qui ont reçu de vous, la pâture d'une instruction solide et pratique qui alimente les esprits et forme les âmes, garderont toujours une grande reconnaissance envers les chères religieuses des SNJM.

Nous avons été très heureux de la façon et de la délicatesse avec lesquelles c'est déroulée toute la fête. Nous soulignons parmi le grand nombre de religieuses qui sont revenues chez nous pour l'occasion, la présence des six pionnières ou fondatrices qui sont encore de ce monde.

HOMMAGE PARTICULIER aux religieuses des SNJM qui se sont dévouées à Somerset durant les 25 dernières années: puissent-elles avec l'assistance du Seigneur, et l'encouragement de chacun, poursuivre leur oeuvre.

Mme Fleur-Ange Labossière



L'ATELIER DE SAINT-MALO

*

GRAND MARCHETON

Il y aura grand MARCHETON de dix (10) milles au bénéfice des ouvriers de **l'Atelier de Saint-Malo**, filiale Rivière Rouge, Association canadienne pour les déficients mentaux, dimanche, 16 octobre 1977. Départ de l'Ecole secondaire de Saint-Pierre.

Quinconque intéressé à devenir **marcheur** peut se procurer une formule d'inscription. Celles-ci sont disponibles chez: Lyse Desharnais, Saint-Pierre, 433-7261; Pierre LaRoche, Saint-Malo, 347-5276; Rachelle Lemoine, Sainte-Agathe, 882-2280; Pierre Lemoine, Saint-Boniface, 233-5779.

Celui qui rapporte le plus de fonds grâce aux dons des commanditaires qu'il s'acquiert, gagne une bicyclette à 5-vitesses. Il y a aussi, bien entendu, d'autres prix.

Jeunes et moins jeunes, venez user vos souliers avec plaisir!

IMPORTANT

Nous prions nos correspondants de ne pas oublier que l'heure de tombée, **à LA LIBERTÉ, est** le vendredi, **à 15 heures. Chaque semaine, les pages du journal doivent être prêtes pour l'imprimerie le mardi soir. Il est donc important que les textes, les annonces commerciales, nous parviennent tôt. Dans le cas de pages spéciales, qui demandent un travail particulier, les copies doivent nous parvenir au plus tard le jeudi après-midi. Nous comptons sur la collaboration de tous.**

SOUPER PAROISSIAL

La Ligue des Femmes catholiques de l'Assomption organise présentement le souper paroissial annuel pour le dimanche 2 octobre, au Centre culturel l'Assomption, 711 rue Léola à Transcona, de 4h à 7h p.m. Adultes $3.00, enfants de 4 à 10 ans, $1.50. Cordiale bienvenue à tous pour le 2 octobre à Transcona.

SOIRÉE AU PRÉCIEUX-SANG

Il y aura rencontre dans la joie samedi le 22 octobre à la salle communautaire du Précieux-Sang, 202, rue Kenny. Musique du Bon Vieux Temps de Alex Carrière. Renseignements: 233-2874 ou 233-7076.

Lorette

SUITE DE LA SEMAINE DERNIÈRE

Dimanche à 10h30 p.m., la messe fut célébrée à l'église. Il y eut de très beaux chants en latin et en français. Les Epîtres furent lues par Mme Antoinette Cournoyer, Louis Marcoux et Léon Desmarais. La messe fut concélébrée par M. le curé R. Prescott, son frère Père Henri et notre ancien curé Henri Perron.

La messe fut suivie d'un banquet à la salle paroissiale. M. Gérard Freynet de Sainte-Anne s'occupa du service. 320 repas furent servis. Un grand merci à M. Freynet, car ce fut un réel délice.

Après le repas, la famille Gauthier nous enchanta par ses mélodieuses chansons. Marcel, Patricia, Noëlla, Claudette, Simone, Mona, Raoul, Robert et Marc, enfants de M. et Mme Armand Gauthier de Lorette avaient un répertoire de chansons appropriées à la fête du centenaire. Ce fut fantastique. Les paroles ne peuvent décrire le spectacle merveilleux dont nous avons été témoins. Merci encore.

Des notes historiques furent présentées par dix pionniers. Ils nous parlèrent de leurs descendants venus s'établir à Lorette. Les noms de ces pionniers sont: Mme Juliette Goulet, née Lagimodière, Louis Marcoux, Blanche Gauthier représentée par sa nièce Sr. Lucille Gendron, Léon Desmarais, J.D. Manaigre, J.B. Grégoire, Armand Dupuis représenté par son fils Arthur, Antoinette Cournoyer représentée par son fils Joseph. Marcel Roch nous parla des débuts de la paroisse et Gaston Bohémier nous expliqua comment procéder pour faire une généalogie de sa famille. Ce serait trop long d'énumérer tout ce qui fut dit. Mais tous méritent nos sincères félicitations.

Mme Rosa Therrien s'était chargée du programme des pionniers. Elle a bien rempli sa tâche. Mme Antoinette Cournoyer faisaient les frais du chant et M. Marius Lacasse prenait des photos souvenirs. Il prit la photo de M. Joseph Landry, ancien de Lortte, âgé de 92 ans.

Mme Alma Désautels a présenté à M. et Mme Armand Gauthier une plaque portant les noms de leurs enfants en reconnaissance à leur talent musical mis au service de la paroisse. Félicitations à MM. Armand Gauthier et Joseph Cournoyer pour leur fête.

La soirée se termina par un beau spectacle présenté par les Blés au Vent dirigé par Guy Bouliane.

Ce fut une fête mémorable. Merci et félicitations à tous les membres de l'exécutif sous la présidence de Paul Desmarais. Un bravo spécial à Paul car à Lorette, nous avons besoin de bons organisateurs travaillant au succès de leurs projets.

En octobre, l'école présentera une activité pour l'année "centenaire" et une autre journée de photos est prévue. De plus, les Gais Manitobains seront nos invités. N'oubliez pas notre souper paroissial de la fête du centenaire.

Félicitations à tous.

Rosa Therrien

LA BONNE CUISINE

Attention! Ceux qui aiment la bonne cuisine seront servis à souhait s'ils se rendent à Lorette le 9 octobre où sera servi un repas spécial "du centenaire", entre midi et 6 heures. Parents, enfants, amis, tous sont invités.

GAGNEZ UNE DINDE!

Rendez-vous à l'aréna pour le tirage annuel de la dinde... dimanche le 2 octobre.

C'est organisé par le club de hockey.

LES MINI-FRANCOPHONES

On annonce un changement. La rencontre aura lieu le 5 octobre au lieu du 28 septembre tel qu'antérieurement annoncée.

Saint-Léon

Les vacances terminées, le monde du travail reprend ses activités. C'est la rentrée des classes avec tout ce que cela comporte de préparations pour les professeurs, les parents et même les enfants.

La L.F.C. reprend ses activités habituelles avec un nouvel aumônier, un nouvel exécutif et de nouvelles recrues, qui peut-être nous réservent d'agréables surprises. De plus, de nombreux projets sont prévus.

Un des projets les plus importants est notre souper paroissial qui aura lieu ce 25 septembre de 4h30 p.m. à 7h30 p.m. dans notre nouvelle salle paroissiale dont nous sommes très fiers. Nous invitons tous nos parents et amis de partout à venir partager ce repas. Ce sera l'occasion d'une belle rencontre fraternelle. Bienvenue à tous!

Irène Toupin.

Saint-Jean-Baptiste

ON DEMANDE DES DONNEURS DE SANG

Clinique le 12 octobre, de 5 à 9 heures, à la salle du centenaire. Si vous avez 18 ans et plus (17 ans pour les hommes) et que vos parents y consentent, et moins de 65 ans, vous pouvez faire oeuvre humanitaire et donner du sang qui sauvera peut-être des vies.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS

M. et Mme Marcel Baril, M. et Mme Gilles Beaudette, M. et Mme Alcide Colette, M. et Mme Léo Colette, M. et Mme Robert Carrière, M. et Mme Guy Comte, M. et Mme Ubald Désautels, M. et Mme Alfred Phaneuf, M. et Mme Gilles Marion, M. et Mme Léandre Saint-Godard, The Welders; bienvenue à la plus jeune résidente, Mlle Julie Louise, fille de M. et Mme Gilbert Colette.

Nous sommes heureux de vous accueillir parmi nous. Soyez chez vous ici.

DÉPARTS

Nous regrettons le départ de M. et Mme Paul Fournier, M. et Mme Ronald Valois, M. et Mme Normand Hince, M. et Mme Marcel Devion, et du Dr. S. Lee qui va s'établir à Morris.

FÉLICITATIONS

Nous félicitons les jeunes gens de chez nous qui vont se marier: M. Alain Touchette et Mlle Yvonne Talbot, M. Guy Fillion et Mlle Lise Beaudette, M. Michel Marion et Mlle Jackie Pollock.

"Elle s'enferma pour pleurer et examiner quelle décision elle prendrait."
[*Rudyard Kipling, dans "Simples contes des collines"*]

Le Brouhaha...
de la Rivière aux Rats

GRAND DÎNER

aux "binnes", saucisses, et cochonnaille.

(de midi à la "brunante")

Activité d'octobre dans le cadre des fêtes du centenaire de Saint-Pierre-Jolys.

DIMANCHE
LE 23 OCTOBRE

Décès de la cheftaine du guidisme mondial

Connue à travers les cinq continents comme cheftaine du guidisme mondial, Lady Baden-Powell est décédée, dimanche, le 26 juin, à Londres, à l'âge de 88 ans. A l'instar de son mari, le premier Lord Baden Powell of Gilwell, fondateur du mouvement scout, elle a su inspirer et motiver nombre d'hommes et de femmes à servir les jeunes.

Lady Baden-Powell est un exemple hors-pair de leadership féminin, une des grandes pionnières dans le domaine des activités de jeunes. Elle a su maintenir constamment un esprit ouvert aux nouvelles tendances, aux méthodes renouvelées d'un guidisme conscient des besoins et aspirations de notre époque. Elle demeurera la figure dominante du mouvement qu'elle a dirigé elle-même et servi fidèlement tout au long de sa vie.

Voyageuse infatigable, la cheftaine du guidisme mondial a parcouru près d'un million de milles en avion, établissant des contacts et créant des liens d'amitié entre les guides et les éclaireuses de tous les pays. Elle s'acquitte volontiers de nombreuses tâches. En 1968, elle entreprend une tournée en Afrique du Sud et célèbre au cours de ce voyage son 81e anniversaire de naissance. Au cours de la même année, elle participe à plusieurs rencontres et rallyes dans le cadre des fêtes du jubilé de diamant du mouvement des guides et des éclaireuses.

Elle est une interlocutrice recherchée, possédant l'habileté remarquable de mettre à l'aise son auditoire quel qu'il soit. Jusqu'à la fin, Lady Baden-Powell gardera contact avec le mouvement en visitant occasionnellement le Bureau mondial, en accueillant de nombreuses personnes qui lui rendent visite, chaque année, mais surtout en maintenant à jour un courrier des plus volumineux, provenant de tous les coins du globe.

En 1920, fascinée par l'attrait des jeunes envers le mouvement et le travail accompli dans divers pays, Lady Baden-Powell est l'instigatrice de la première rencontre du Conseil international. Celui-ci donnait naissance en 1928 à l'Association Mondiale des Guides et des Eclaireuses. Le Canada est représenté à cette première rencontre et devient l'un des pays membres fondateurs de l'Association Mondiale.

Aujourd'hui, le guidisme compte plus de 7 millions de guides et d'éclaireuses dans 94 pays-membres. Les Guides Catholiques du Canada, secteur français, son affiliées à Girls Guides of Canada - Guides du Canada et membres de l'Association Mondiale des Guides et des Eclaireuses.

"Son ouverture d'esprit, sa compréhension et sa bienveillance, pierre angulaire du mouvement qu'elle a aidé à fonder, ont profondément influencé et marqué ceux et celles qu'elle a rencontrés au cours de sa vie", souligne l'Association des Guides Catholiques du Canada qui voit dans la disparition de Lady Baden-Powell une perpétuelle invitation au dépassement. ■

Pour rallumer la flamme

La vie quotidienne est faite de joies et de contradictions, de routine et de surprises. Quand la routine devient monotone, que c'est bon de vivre quelque chose de neuf... une expérience qui redonne l'enthousiasme et le goût de vivre.

Aimeriez-vous vivre avec votre conjoint un moment différent? aimeriez-vous prendre le temps de savourer cette confiance mutuelle; redécouvrir vos richesses comme couple? Aimeriez-vous allumer de nouveau la flamme de vos premiers jours de vie conjugale? ou tout simplement prendre un moment de répit avec votre conjoint?

AVEZ-VOUS DÉJÀ ENTENDU PARLER D'UN MARIAGE ENCOUNTER?

Vous vous demandez ce que c'est? C'est une fin de semaine spécialement conçue pour le couple. Avec votre femme (ou votre mari) et dans une atmosphère de paix, de tranquillité, de confiance, vous regardez ensemble votre vie de couple; vos points forts, ce que vous voudriez améliorer, vos espoirs et aussi vos attentes.

Comment cela se passe-t-il? Vous avez la chance de dialoguer sur différents aspects de la vie à deux présentés par un couple et un prêtre. C'est une fin de semaine qui se déroule dans l'amitié et la gaieté.

Qu'est-ce que cela va nous donner? Bien, si j'en crois les centaines de couples qui font un Marriage Encounter à chaque année, ils disent avoir grandement bénéficier de cette fin de semaine. Pour certains, leur vie à deux à prise un tout nouveau sens; pour d'autres, c'est un élan, un vrai "booster". Ils retrouvent leur enthousiasme et redécouvrent ce bon goût de vivre ensemble. Les couples en ressortent enrichis et plus heureux.

A quel endroit peut-on trouver cela? A la VILLA MARIA à Saint-Norbert. Un endroit reconnu pour son site merveilleux et qui se prête bien à la détente et à la tranquillité.

Cela vous tente-t-il? Je vous invite au prochain **Marriage Encounter** français qui aura lieu du **21 au 23 octobre** à la Villa Maria, Saint-Norbert. (Il y en aura d'autres après Noël... je vous tiendrai au courant!) Vous lui en avez parlé et vous êtes décidés? Vous n'avez qu'à réserver votre place en téléphonant à VILLA MARIA: 269-2114 et vous recevrez toutes les informations désirées.

A bientôt!

C.M.

NÉCROLOGIE

M. EDOUARD DE GAGNÉ

Le 25 août, à l'hôpital Saint-Boniface, est décédé subitement à l'âge de 39 ans Edouard De Gagné.

Edouard laisse dans le deuil son épouse Lucille (née Laurin); une fille, Nicole; deux fils, Jean-Claude et Richard; ses parents, M. et Mme Raoul De Gagné; son frère, Raymond et sa femme Linda; ses beaux-parents, M. et Mme Léandre Laurin; plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux amis.

Edouard était un père et époux très dévoué. Il s'occupait des jeunes au Centre Winakwa, ce qui lui donnait plus de loisirs avec ses enfants, car les exigences de son entreprise lui laissaient peu de temps à la maison. Son amabilité et son beau sourire lui avaient acquis un grand nombre d'amis. Son départ si soudain a laissé tous ses parents et ceux qui le connaissaient dans une profonde tristesse.

Les prières, suivies de la messe des funérailles, ont eu lieu le samedi 27 août en l'église Sainte-Bernadette. L'inhumation se fit à Green Acres.

REMERCIEMENTS

Un merci spécial au Père Thomas Paradis (oncle), et aux abbés Louis Laurencelle, Roland Bélanger et Maurice Deniset-Bernier pour la belle célébration; à Claude Laurin pour sa lecture de l'homélie, ainsi qu'à la chorale des Saints-Martyrs Canadiens. Merci aux porteurs, Claude, Roger et Gérald Laurin, Lucien et Jean-Marie Rioux (beaux-frères) et Maurice Laurin (cousin); à ses cousins Gérald Lebleu, Ronald Dufault, Donald Desaulniers et Dennis Fieber pour avoir recueilli les offrandes.

Les familles De Gagné et Laurin désirent exprimer leur reconnaissance profonde aux nombreux parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à cette occasion, soit par lettres, offrandes de messes, fleurs ou visites à domicile. Merci aux dames qui ont aidé au déroulement de la réception après les funérailles, spécialement Mmes Huguette Simard, Paulette Belot et Louise Gairns.

MME VIRGINIE SMITH (née PELLETIER)

Après un long et pénible combat, Mme Virginie Smith (née Pelletier) est décédée à l'hôpital de Saint-Boniface le 16 septembre 1977.

Née à Lorette, Manitoba, en 1901, elle déménagea avec sa famille, à Saint-Boniface, en 1905. Mme Smith laisse dans le deuil son mari, Harry S. Smith; sa fille, Irène et son mari Gabriel Souiodre et leurs quatre enfants Jocelyne, Gérald, Danielle et Bernard; son fils, Raymond de Beloeil, Québec, et sa femme Simonne et leurs quatre enfants, Denis, Lucille, Louise et Lorraine; son frère, Roméo Pelletier et sa femme Ethel de Portage la Prairie, ainsi que de nombreux nièces et neveux, cousines et cousins, et d'innombrables amis.

Suivant les désirs de la défunte, son corps fut remis à la faculté de médecine de l'Université du Manitoba.

Une messe de la résurrection fut célébrée par le cousin de la défunte, Père Ephrem Pelletier, O.M.I., à 20h00 mercredi, le 21 septembre à la Basilique de Saint-Boniface. Mlle Annette Painchaud était à l'orgue.

Au lieu d'envois de fleurs, les amis qui le désirent, peuvent faire un don à: La Société Canadienne du Cancer, Division du Manitoba, 202-960, avenue du Portage, Winnipeg.

REMERCIEMENTS

Les familles Smith, Souiodre et Pelletier désirent exprimer leur reconnaissance profonde aux nombreux parents et amis qui leur ont offert des témoignages de sympathie à cette occasion, soit par lettres, offrandes de messes, ou visites à domicile.

REMERCIEMENTS

Les familles Leblanc et Lussier sont profondément reconnaissantes envers les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par prières, offrandes de messes, assistance aux prières et aux funérailles ou par leur contribution à La Fondation du Coeur à l'occasion du décès de leur bien-aimée mère et soeur, Mme Emérence Leblanc.

●

SOUVENIR

Que j'aimerais en cet instant
être une artiste, simplement
pour pendre ces ors rutilants
et tous ces rouges flamboyants
que dorent les rayons d'un soleil éclatant!
Que dire de ces beaux fruits mûrissants
qu'on est tenté de cueillir en passant!
Je me contenterais d'être poète
pour chanter tant de beautés muettes
qui redisent dans leur langage
le plus éloquent témoignage
à la grandeur, à la bonté
du Dieu de Sagesse et de Vérité
qui, dans sa tendresse inouïe
nous a pourvus à l'infini!
A ce Dieu saint, à ce Dieu bon,
Louange et gloire, nous rendons!

□

Que n'ai-je une harpe enchantée,
ou des paroles enflammées,
pour proclamer sans trève
cette nature de rêve
qu'on ne peut contempler
sans être émerveillé
par tant de beautés
dont elle est bien parée
telle une épouse réjouie,
attendant l'arrivée de son mari.

Jacinthe des Bois

PRIERE A SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.



LA VÉRITÉ

Parce qu'il a fixé un jour où il jugera le monde selon la justice, par l'homme qu'il a désigné, ce dont il a donné à tous une preuve certaine en le ressuscitant des morts...
(Actes des Apôtres 17, v. 31).

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE ANNA VILLARBOITO, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201-185 blvd. Provencher, Casier Postal 36, Winnipeg, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le 1er novembre, A.D. 1977.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour du mois de septembre, A.D. 1977.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE GEORGINA MORIER, de la ville de Steinbach, au Manitoba, commis, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés à 200-170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 31 octobre 1977.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour de septembre 1977.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

à vendre

A VENDRE - Miel frais maintenant disponible. Apportez vos propres contenants. 60 Paul's Blvd. 1½ milles au sud du périmètre sur chemin Ste-Marie. 256-1644.
18-890-JNO

À VENDRE - Norwood - Près école et église. Maison de 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement fini avec salle de récréation, salle de bains (2 pièces) et chambre supplémentaire. En très bon état. Composer 339-2352.
6-776-JNO

A VENDRE - Orgue "Hammond Sounder III" et le banc achetés en mars 1976. Valeur: $1,569.75. Vendrait pour $1,000 - Un pupitre à 4 tiroirs avec dessus en "arborite" 38½ x 20 x 30. $40.00 - Collection de livres "Hardy Boys" pour enfants. Série de volumes complète, 1 à 30. $1.00 chacun. Composer 233-6334 après 5h 30.
23-951-24 C

A VENDRE - Saint-Vital, sur grand lot dans South Glen donnant sur chemin Sainte-Anne - Maison mobile "Double-Ride Safeway" 22' x 44', 3 chambres à coucher, réfrigérateur, lessiveuse et sécheuse. Hangar 9' x 10'. $22,000. Composer 253-1681.
22-935-23 C

VENTE PRIVEE - SAINT-BONIFACE - 253, RUE BERTRAND - $45,900. Endroit tranquille. Jolie maison solide, 6 pièces, 3 chambres à coucher, très bien construite et isolée. Grande cuisine, belle salle à manger, 2 salles de bains, sous-sol complet de 8 ans, fini avec salle de détente. Vient d'être complètement remise à neuf à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur, y compris la plomberie, l'électricité, tapis mur à mur d'excellente qualité et lustres. Professionnellement décorée. Doit être vue pour être appréciée. Garage et place de stationnement. Composer avant 9h a.m. ou après 8h p.m. 1-746- 8898. Pas d'agent s.v.p.
22-942-23 C

A VENDRE -Maison mobile "Glendale Home", 3 chambres à coucher. Lessiveuse et sécheuse. $16,500. Située à Ile-des-Chênes. Composer 233-4981.
23-952-23 C

VENTE PRIVÉE - SAINT-BONIFACE - $64,900. Grand duplex, 2 logis de 1,167 pieds carrés chacun. Près école, autobus, centre d'achats. Stationnement avec prise de courant pour 3 voitures. Bon investissement. Composer 247-4072 ou 233-7212 après 5 heures.
23-958-24 C

PLANTES D'INTERIEUR A VENDRE. Un grand choix à prix abordable: violettes africaines, philodendrons, plantes grimpantes, bégonias, etc.. Pour plus de renseignements, composez le 269-6810.

à louer

A LOUER - NORWOOD - Appartement de 2 pièces. Cuisinière et réfrigérateur inclus. Conviendrait à jeune personne qui travaille. Composer 233-1717.
22-941- JNO

CHAMBRE A LOUER - Grande chambre meublée. Près autobus. Tranquille. Poêle et réfrigérateur. Facilités de lavage. Libre immédiatement. Etudiante ou demoiselle qui travaille. Composer 233-4345 après 4 heures.
22-947-JNO

A LOUER - Boul. Provencher - Logis de 2 pièces non meublé. $125.00 par mois. Composer 233-3355.
23-956-23 C

A LOUER - ST-VITAL- Nouvelles maisons (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767.
26-521-JNO

A LOUER - Saint-Boniface - Duplex, 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Pas d'animaux domestiques. Libre le 1er octobre. $260.00 par mois. Composer 233-8497.
23-957-23 C

A LOUER - Appartement de 3 pièces complètement meublé, près hôpital Saint-Boniface. Libre le 1er octobre. $225.00 par mois. Composer 247-3254 après 5 heures.
21-922- JND

Divers

J'AIMERAIS GARDER DES ENFANTS; nouveaux-nés et enfants âgés de 1 à 4 ans, chez-moi à Saint-Vital, à proximité de l'école Lavallée. Composer 257-4865.
21-921-23 C

ON DEMANDE VENDEUSE de cosmétiques. Personne bilingue de préférence. Gagnez tout en obtenant une formation. Les heures que vous désirez. Formation comprise. Composer 452-9461.
23-953-26 C

JEUNE FEMME RESIDANT EN FRANCE désire correspondre avec homme de 40 à 50 ans. S'adresser à: Boîte 903, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
19-903-21 P

JEUNE FILLE DÉSIRE partager son appartement, centre de Saint-Boniface, avec compagne. Composer 233-4555.
22-938-23 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 jour ou soir, 197, rue Kitson. 2-289-JNO

PASSAGER CHERCHE UN TRANSPORT en voiture, de Bertrand à Polo Parc, du lundi au vendredi, entre 6h30 et 7 heures le matin. Partage des dépenses. Appelez Marie au 247-5654 après 5h30 p.m., la semaine, ou toute la fin de semaine.
23-950-23 C

DAME DE LANGUE FRANÇAISE aimerait garder chez-elle, près hôpital Saint-Boniface, nouveaux-nés et enfants âgés de 1 à 5 ans. Composer 247-7690.
22-943-23 C

ON DEMANDE GARDIENNE au Parc Windsor, pour 2 enfants, un à la maternelle. A la semaine, du lundi au vendredi (soirées libres) ou à la journée, de 8h a.m. à 6h p.m. Composer 257-6141 après 6 heures ou en fin de semaine.
22-937-23 C

ON DESIRE ACHETER une ancienne table et buffet en chêne pour salle à manger. Appelez Dolores Carrière 1-433-7733 Otterburne, Man.
23-954-24 P

A VENDRE cause départ, Ford Falcon 1967, prix à débattre. Téléphoner au journal (247-4823) demander No 5001.

"Les gens disent: "Voyant, ne vois pas! Prophète, ne prophétise pas! Ne nous annonce pas la vérité. Dis-nous plutôt des choses agréables et tâche d'avoir des songes d'illusion" —Isaïe 30,10.

PETITES ANNONCES

LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

Assureurs

Avocats-Notaires

Comptables

Divers

Ferblantiers

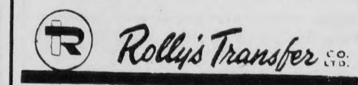


Chiropracteurs

Optométristes

Transports





Le ventre conditionne le coeur

Il existe un commun dénominateur entre le gourmet qui se délecte en arrosant un boeuf Wellington d'un Château Margaux millésimé et l'ascète qui prend sa dose quotidienne de yogourt derrière son bureau en guise de déjeuner: jour après jour les deux sont généralement fidèles à leurs habitudes alimentaires... Pour le meilleur et pour le pire, car le régime alimentaire joue un rôle de premier plan dans la santé des individus.

Des études ont démontré que les Canadiens consomment des proportions inquiétantes d'aliments trop riches en matières grasses saturées et en cholestérol, deux éléments nutritifs étroitement reliés aux maladies du coeur.

En fait, les spécialistes ont constaté qu'il y avait une relation étroite entre les mauvaises habitudes alimentaires, les crises cardiaques et les accidents cérébro-vasculaires.

Selon la Fondation des maladies du coeur, un taux élevé de cholestérol provoque l'artériosclérose, une forme de durcissement des artères. Le cholestérol et d'autres dépôts graisseux s'accumulent sur les parois des artères causant au fil des années un rétrécissement du passage sanguin. Les crises cardiaques se produisent quand il n'y a plus suffisamment de sang pour alimenter en oxygène les cellules du coeur. Dans le cas des accidents cérébro-vasculaires, le même phénomène se produit pour les cellules du cerveau.

On peut heureusement diminuer radicalement les risques en modifiant son régime alimentaire, sans pour autant renoncer à la gastronomie. Plusieurs livres de recettes en font foi. Aux Etats-Unis, la Fondation du coeur a même publié un livre (**American Heart Association Cookbook**), sur la façon de "bien" manger, tant du point de vue gastronomique que diététique.

L'ouvrage contient des centaines de recettes à basse teneur de matières grasses et de cholestérol, utiles autant à ceux qui s'intéressent à une alimentation saine qu'à ceux qui désirent perdre du poids. Les recettes incluent le nombre de calories pour chaque portion.

En plus d'aider votre coeur et votre tour de taille, ce type de cuisine vous fera économiser, ce qui n'est pas à dédaigner en période d'inflation. Les volailles, les légumes et les autres aliments que cette cuisine met en valeur coûtent moins cher que les viandes. A la place des desserts trop riches ou des produits à base de lait entier, la Fondation vous propose des fruits et des produits à base de lait écrémé.

La Fondation vous recommande également de vous méfier des oeufs. Les blancs d'oeuf contiennent des protéines bénéfiques mais les jaunes ont une haute teneur en cholestérol.

Il ne faut pas faire l'erreur de servir souvent des oeufs parce qu'ils ne coûtent pas cher. Il n'est pas recommandé d'en manger plus de trois par semaine.

La Fondation des maladies du coeur vous offre des informations gratuites sur les régimes alimentaires dans le cadre de ses programmes d'éducation populaire. Aidez-la à poursuivre ses efforts en contribuant généreusement à ses campagnes de souscription.

"Ne réponds jamais avant d'avoir écouté." —Ecclésiastique 11,8 (deuxième siècle avant JC)

SOUPER PAROISSIAL À ELIE

Dimanche le 2 octobre, à L'Institut collégial Saint-Paul, de 5 à 7 heures p.m. Invitation à tous.

VIANDE DE QUALITÉ... POUR VOTRE CONGÉLATEUR

LUCIEN CHAPUT

300, avenue Hamel, Saint-Boniface
8h.30 à 5h. p.m., du mardi au vendredi

Entreprise générale d'électricité

Fontaine & Compagnie

165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

KINGDON PRINTING (1974) CO. LTD.

FORMULAIRES, IMPRESSION PAR LE PROCÉDÉ OFFSET, COULEUR.
807, rue Erin, Winnipeg — Tél.: 783-7195
Imprimeurs de LA LIBERTE
Gérald Dorge, président



Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, — 233-7963

RESTAURANT - SAINT-BONIFACE. Propriété de revenu. 2 bâtiments sur même lot. Un comprend 3 appartements complètement privés; l'autre est un restaurant ouvert à certaines heures, présentement loué (sans bail). Appartement occupé par propriétaire. Fixez votre propre taux du loyer. Mme Al Forest 284-6458 ou 233-7963.

SAINT-VITAL **$38,500**
Rue Hindley. 3 chambres à coucher. Soubassement 3/4. Grand garage. Lot: 223 pieds de profondeur. Le tout très propre et en bon état. Denis Lavigne 253-0546 ou 233-7963; Raymond Lavigne 253-7963 ou 253-0546.

CHEMIN PLESSIS - Bungalow de 3 chambres à coucher avec garage double attenant. Grand salon. Cuisine "Island", armoire "Citation". Lot d'1½ acre bien paysagé. Louis Fillion 233-9299 ou 233-7963.

SAINT-BONIFACE - Rue Desmeurons. Duplex 4 et 3 pièces. Appartement du 2e loué à $99.00 par mois. Grand soubassement. Près de toutes les commodités. On demande $29,900. Faites-nous une offre. Raymond Lavigne 253-0546 ou 233-7963, ou Denis Lavigne 253-0546 ou 233-7963.

SAINT-BONIFACE **Environ $35,000**
1½ étage, 3 chambres à coucher, soubassement fini. Poêle, réfrigérateur, lessiveuse, sécheuse, congélateur et piano compris dans le prix. Mme Al Forest 284-6458 ou 233-7963.

SAINT-BONIFACE - UNIQUE - 3 ANS SEULEMENT. Ce "bi-level" unique comprend 4 chambres à coucher, salon avec foyer ouvert, grande cuisine "Island", salle familiale avec 2e foyer ouvert, garage au-dessus des dimensions moyennes. Mme Al Forest 284-6458 ou 233-7963.

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356

PARC WINDSOR - Maison de 2 chambres à coucher très propre. Grand lot avec beaux arbres sur baie tranquille. $42,900. Mme Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

ILE-DES-CHENES - Venez seul, venez nombreux visiter notre maison construite sur commande et comprenant 1,262 pieds carrés. Salon et salle à manger en forme de L, cabinet de toilette donnant sur chambre principale. Beau soubassement complètement fini. Garage double. Cour immense et beaucoup d'autres commodités. Pour plus de renseignements appelez Roland 247-6050.

LORETTE - Epargnez sur les taxes. Ayez-en plus pour votre argent. Visitez notre belle variété de maisons construites sur commande. Prix: $40,000 et plus. Pour plus de renseignements, appelez Roland 247-6050.

LORETTE - MAN. - Une nouvelle subdivision sous construction. Lots à vendre. Pour plus de renseignements, appelez Paul Godin 247-5497, McKague Sigmar 256-4356.

SOUTHDALE - Elégant bungalow, 3 chambres à coucher, grand salon, cuisine familiale avec poêle encastré, salle familiale avec portes du patio donnant sur la cour - Grand lot clôturé, avec plaque de ciment pour stationnement - Près autobus et écoles. Maison disponible immédiatement. Pour visiter appelez Mme Roy 256-1186; McKague Sigmar 256-4356.

SAINT-VITAL - Doit être vendu le plus tôt possible. Très grand bungalow, 1,600 pieds carrés. Age: 2 ans. Construit sur commande. Matériaux de choix. Garage double attenant. Façade en pierre. Imposant foyer en pierre dans salle familiale - Salle de jeux commencée. Annette Roy 256-1186; McKague Sigmar 256-4356.

PLACE NIAKWA - 3 chambres à coucher - très propre - Prix réduit à $36,900. Possession le 15 décembre.

PARC WINDSOR - 4 chambres à coucher - tapis de très bonne qualité - Nouvellement décorée - Possession immédiate.

SAINT-BONIFACE - $35,500 - 2 chambres à coucher - complètement rénovée - Pièces très grandes.

Léo Grouette 257-2363.

SAINT-VITAL $26,900
Bonne maison de 2 chambres à coucher sur grand lot 60 x 100, près du service de transport. Possession immédiate. Pour plus de renseignements, appelez R. Lejeune 256-8793.

PARC WINDSOR $34,900
S x S duplex, 3 chambres à coucher. Près école Lacerte. On demande un prix pour vente rapide. Pour plus de renseignements, appelez R. Lejeune 256-8793.

SAINT-BONIFACE - Sur grand lot boisé avec belle vue sur rivière Seine. Bonne maison avec garage. Près autobus et école. $32,500. Mme Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
TELEPHONE: 284-5390

ST-NORBERT
Bungalow extra moderne. Soubassement très bien fini, garage, serre, très belle cour, jardin.

LA SALLE
Grande maison, 4 chambres à coucher, sur grand lot. Possession immédiate.

LA BROQUERIE RUE SAVARD
Bungalow très attrayant, près de 1,200 pieds, décoré avec goût. 1½ salle de bain, tapis mur à mur, etc., etc. Garage attenant, grand patio 14 x 52, entrée de voiture pavée, à l'avant. Un an seulement.

APPELEZ JEANNE FILLION	889-2785
P. PINEAU	269-6873
JOE CAMPEAU	269-3303

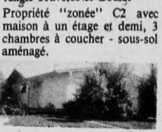
METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510
Ron Gagnon - Rés.: 233-8498



NORWOOD - Près Précieux Sang. Très beau duplex en très bon état. 1 logis de 3 chambres à coucher, et un logis de 2 chambres à coucher. Grand garage et beaucoup plus.

Angle Traverse et Goulet
Propriété "zonée" C2 avec maison à un étage et demi, 3 chambres à coucher - sous-sol aménagé.



PLACE NIAKWA - Beau grand bungalow de 4 chambres à coucher, salle à manger, salle de récréation, foyer ouvert, bar avec évier, air conditionné central. Très propre. Garage attenant. Vendeur déménage en Alberta.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison, 1½ étage, 2 chambres à coucher ou plus, beau grand lot.

BÂTIMENT DE COMMERCE - Crème glacée, chiens chauds, "hamburgers". Comprend aussi un très beau logis de 2 chambres à coucher.

PETIT BUNGALOW - 2 chambres à coucher, salle à manger. Chambre supplémentaire et salle de récréation au soubassement. $35,000

RUE RITCHOT - Maison, 1½ étage avec 3 petits logis.

RUE RITCHOT - Maison de famille de 2 étages.

RUE BERRY - Maison, 2 étages, 2 logis ou maison de famille.

RUE CATHEDRALE
Bâtisse de 4 logis. En très bon état. En face de l'école et du parc Provencher. On demande $39,000.



St-Norbert
Bungalow style espagnol, situé sur beau grand lot - 3 chambres à coucher - salle à manger - Entrée encaissée - 3 salles de bains - garage construit sur mesure - en très bonne condition.



220, ch. St-Mary's, Saint-Vital. Tél.: 284-4911

SAINT-BONIFACE **$25,900**
Semi-duplex. Idéal pour jeunes débutants. $3,000 comptant. Paiement mensuel très bas. Appelez Maurice 257-5691.

SAINT-BONIFACE **S/S DUPLEX**
Trois chambres à coucher, salon, cuisine et salle à manger, chaque bord. Garage double. Prix total $52,900. Comptant requis $5,200. Revenu total par mois $500.00. Appelez Maurice 257-5691.

SAINT-VITAL **$29,900**
Maison de 4 chambres à coucher, pleine cave, garage double. $1,000 comptant. P.I.T. très bas. Possession: 1er octobre. Appelez Maurice 257-5691.

ROBERT ARNAL - 257-2590 (233-9285)

NORWOOD FLATS **$67,500**
Cette maison est idéale pour famille nombreuse, ou possibilité de revenu car l'étage du haut est loué à $190.00 par mois. Située dans une région superbe, cette maison de 2½ étages comprend un grand salon et salle à manger avec foyer, 5 chambres à coucher, garnitures et portes en chêne, salle de récréation, garage et stationnement pour 3 voitures.

SAINT-PIERRE **$29,900**
Grande maison de 2 étages très bien entretenue. Située sur un grand lot joliment boisé en plein centre du village.

Mousseau & Mills Realty
901, ch. St-Mary's, Saint-Vital

A.E. LEPAGE MELTON REAL ESTATE

Téléphone 257-0661

SAINT-BONIFACE
Jolie maison de 3 chambres à coucher. Grand salon. En bon état. Grande cour clôturée. Garage, et plaque de ciment attenante pour stationnement supplémentaire. Appelez Léo Fluet 253-9986, ou Jean Holt 1-422-8486, bur.: 257-0661.

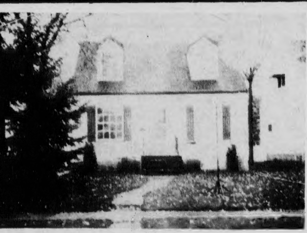
SAINT-BONIFACE
Maison de 2 logis comprenant 9 pièces. A besoin de réparations. Pour autres renseignements appelez Léo Fluet, bur.: 257-0661 ou ré.: 253-9986.

PARC WINDSOR
Attrayant bungalow de 3 chambres à coucher. Grand salon, salle à manger, cuisine, sous-sol fini. Grand lot avec beaux arbres. Garage double largeur. Situé près de toutes les commodités. Appelez Léo Fluet, rés.: 253-9986, bur.: 257-0661.



DANIS REALTY LTD. Tél.: 257-2570

125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital R2M 2Z1



UNE BEAUTÉ À NORWOOD
Jolie maison de 4 chambres à coucher - 2 salles de bains - tapis - garage - soubassement fini - SUITE ou LOGIS bien fini - Prix: $49,900 - S.V.P. appelez Yvette Pelletier, rés.: 233-9207 ou bur.: 257-2570.

SAINT-BONIFACE - Bonne maison de 2 ch. à coucher - Comptant requis: $1,500, et $260.00 PIT par mois. Appelez Yvette Pelletier, rés.: 233-9207, bur.: 257-2570.

MAISON COMMERCIALE
Restaurant et logis pour propriétaire - Sur la rue Marion - Lot 50 x 120. Appelez Aline R. Danis, rés.: 253-2102, ou bur.: 257-2570.

RUE SELKIRK - Charmant bungalow de 3 ch. à coucher - soubassement fini - $44,900 seulement. Appelez Claude Fréchette rés.: 257-3962, ou Aimé Fillion 233-3087, ou bur.: 257-2570.

ON DEMANDE - ON DEMANDE - ON DEMANDE-
Des maisons à vendre dans Saint-Boniface, Saint-Vital et Parc Windsor - APPELEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI POUR UNE ESTIMATION...

RUE YOUVILLE - Bonne maison de 2 chambres à coucher pour $28,900. Appelez Yvette Pelletier, rés. 233-9207, ou Claude Fréchette, rés.: 257-3962, ou bureau 257-2570.

SAINT-BONIFACE - Bungalow moderne avec bon tapis mur à mur - 2 chambres à coucher - et, de l'espace pour faire une salle de récréation à la cave. Appelez Aline Danis, rés.: 253-2102, ou Claude, rés.: 257-3962, ou bureau 257-2570.



LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

340, boulevard Provencher
Téléphone: 233-8972

Le Centre culturel franco-manitobain fera paraître son programme dans LA LIBERTÉ à la fin de chaque mois. Les groupes et les associations qui désirent y annoncer leurs activités culturelles ou récréatives doivent communiquer avec Paul Préfontaine, au C.C.F.M., au 233-8972, poste 30.

CULTURE ET LOISIRS

OCTOBRE '77

PROGRAMME PRÉPARÉ PAR LE C.C.F.M.

AU CENTRE

SOUPER PAROISSIAL

au Centre Culturel Franco-Manitobain, dimanche, le 2 octobre, de 16h30 à 19h30. Une belle occasion de venir prendre le souper au Centre. Entrée: adulte, $4.00 - enfants, $2.00.

Le menu est superbe. Venez en grand nombre. Une réception chaleureuse vous attend.

BIENVENUE

BAL DE QUÊTEUX

Au Centre Culturel Franco-Manitobain, samedi, le 1er octobre à 20h30.

- Une soirée dansante
- Costumes de quêteux, concours, plusieurs prix
- Jeux
- Musique de Gérard Brétécher
- Billets: $2.50 à la réception du C.C.F.M. ou à la porte.
- Goûter

Une soirée à ne pas manquer.



COURS AU C.C.F.M.

Céramique. Pauline Gervais.

Dix cours pour dix dollars (frais d'utilisation du four en plus).

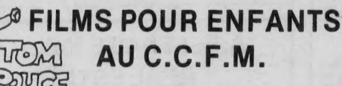
Début: mercredi le 5 octobre.

Dans la salle 1H, de 19h00 à 22h00

Note- Les cours du C.C.F.M. sont offerts en collaboration avec le Collège de Saint-Boniface.

FONDUE

La fondue prévue pour le 8 octobre est reportée au 26 novembre.



FILMS POUR ENFANTS AU C.C.F.M.

Octobre

1- "Les aventures de Tom Pouce"
8- "La revanche de Pablito"
15- "L'espion aux pattes de velours"
22- "Un petit Indien"
29- "Le clown et l'enfant"

Entrée: 50 sous

Vendredi, le 7 octobre Petite salle de spectacles, a 20h30

DISCO CENTRE

Musique par "M et M SOUND" Billets: $2, au C.C.F.M. 18 ans et plus

À L'EXTÉRIEUR

AU VCCL, avec le CC

Cet automne, c'est CYFCoD

CYCFoD, c'est
COUTURE
YOGA
CERAMIQUE
FRANCAIS ORAL
DANSE

Renseignemens: Claire, au 257-1767
(VCCL: Village Canadien Co-op Ltée)
(CC: Comité culturel)

AU CENTRE CULTUREL DE SAINTE-ANNE

- **Le 30 septembre, à 20h30, lancement officiel de la saison culturelle**
- **Discothèque. Musique de Gérard Brétécher. Entrée: adultes $2.50, étudiants et gens de l'âge d'or $2.00**
- **Les 1er et 2 octobre: Mélo-Mani**
- **Le 1er octobre: A 20h00, danse pour les jeunes**
- **Le 28 octobre, à 20h30: soirée canadienne (thème "Halloween"). Costumes, prix, goûter.**